

APRÈS LES MESSAGES CODÉS DE YUCEF AOUCHE, LE PARTI TRANCHERA AUJOURD'HUI

FFS : Vers une participation aux législatives

P. 2

CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Belmadi ne décolère pas

«Il faut aller chercher ceux qui manigancent contre nous à la CAF»

Page 14

DES MINISTRES ALGÉRIENS EN VISITE EN TUNISIE ET EN MAURITANIE

L'UMA renaîtra-t-elle de ses cendres ?



*Au vu de l'intense ballet diplomatique des ministres algériens qui sillonnent la région du Maghreb ces derniers jours, on est enclin à se demander si le président Tebboune n'aurait pas cette intention de réactiver l'Union du Maghreb (UMA) en veilleuse depuis plus de dix ans, du moins dans sa partie économique et commerciale.
Lire page 2*



LE GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA À TAMANRASSET

«Préserver le legs des Vaillants Chouhada»

PAGE 3

Saïd Djabelkhir devant le juge jeudi dernier
L'islamologue risque 5 ans de prison ferme P. 4

Lancement de méga-projets pétrochimiques
Sonatrach négocie avec des sociétés étrangères P. 6

Lors de son discours d'investiture à Niamey
Le président nigérien dénonce des «crimes de guerre» dans son pays P. 11

DES MINISTRES ALGÉRIENS EN VISITE EN TUNISIE ET EN MAURITANIE L'UMA renaîtra-t-elle de ses cendres ?

Et si la proposition formulée récemment par le leader tunisien du parti islamiste Ennahda Ghannouchi de l'ensemble maghrébin à quatre c'est-à-dire entre l'Algérie, la Tunisie, la Mauritanie, et la Libye sans le Maroc est-elle dans les clous des dirigeants? Un marché commun est-il sur le point de voir le jour ?

Au vu de l'intense ballet diplomatique des ministres algériens qui sillonnent la région du Maghreb ces derniers jours, on est enclin à se demander si le président Tebboune n'aurait pas cette intention de réactiver l'Union du Maghreb (UMA) en veilleuse depuis plus de dix ans, du moins dans sa partie économique et commerciale. En visite officielle jeudi dernier à Tunis, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a été reçu en audience par le président de la République tunisienne, Kaïs Saïed et à qui il a «transmis un message oral» du président Tebboune. «J'ai été honoré aujourd'hui d'avoir un long et riche entretien accordé par le président de la République tunisienne, de même que je lui ai transmis les salutations fraternelles et un message oral du président Abdelmadjid Tebboune», a déclaré le chef de la diplomatie algérienne. En quoi le message oral de Tebboune à son homologue tunisien est-il intéressant ? Il s'agirait probablement de préparatifs à une rencontre informelle entre tous les chefs d'Etat et de gouvernement des quatre pays pour réactiver l'Union du Maghreb, mais sous un autre format qui ne comprendrait pas le Maroc, ce dernier a décidé de faire l'impasse sur cette union. Avant l'étape tunisienne, Boukadoum a eu mardi dernier un entretien téléphonique avec son homologue du gouvernement libyen d'unité nationale, Nadjla al-Mangouche et évoqué le sou-



tien de l'Algérie aux nouvelles autorités libyennes dans leurs démarches visant à unifier les institutions et organiser les échéances électorales. Cet entretien téléphonique n'a pas été axé seulement sur les futures échéances électorales de la Libye. Le souci premier de l'Algérie est que ce pays retrouve rapidement la stabilité et revienne à la légitimité populaire afin de pouvoir avancer sur le dossier de l'Union du Maghreb.

VERS UN MARCHÉ ÉCONOMIQUE COMMUN

De son côté, le ministre de l'Intérieur, Kamel Beldjoud, s'est envolé jeudi dernier en Mauritanie pour aplanir et accélérer le dossier du tracé des frontières en vue de consolider les «opportunités d'investissement, réaliser des projets de partenariat dans les secteurs de priorité au niveau des zones frontalières et promouvoir les échanges économiques, commerciaux, culturels et sportifs en sus du désenclavement des populations des régions frontalières». Une commission mixte a été créée à cet effet pour «l'organisation et la facilitation du déplacement des personnes et des biens» ainsi que la «promotion de la

coopération douanière, le développement et l'encouragement de la coopération décentralisée et la sécurisation des frontières communes outre la lutte contre la criminalité organisée transfrontalière et la migration clandestine». La part des produits algériens dans le total des importations mauritaniennes des pays africains a atteint 20 %, faisant de l'Algérie l'un des principaux fournisseurs de la Mauritanie, selon les données avancées récemment par le DG du commerce extérieur au ministère du Commerce, Khaled Bouchlaghem. L'Algérie mise sur l'augmentation en 2021 de ses exportations jusqu'à 50 millions de dollars vers la Mauritanie, voire même de dépasser les 53 millions de dollars réalisés en 2017. Les exportations de l'Algérie vers la Mauritanie ont enregistré une hausse de 100 % durant le troisième trimestre 2020 (juillet à septembre) par rapport à la même période de 2019, atteignant près de 9 millions USD. Les chiffres de 2021 poursuivront leur tendance haussière suite à l'entrée en vigueur de la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), introduisant la libéralisation progressive des tarifs douaniers et la réduction

des barrières non tarifaires. La base logistique de Tindouf inaugurée en 2019 contribuera davantage au développement des échanges commerciaux entre les deux pays, soutenant ainsi le programme du gouvernement visant à renforcer les relations commerciales avec la Mauritanie ainsi qu'avec les pays de l'Afrique de l'Ouest. S'agissant des catégories de produits nationaux exportés vers la Mauritanie, l'on trouve les produits agroalimentaires portés notamment par le sucre, les dattes, préparations de sauces. Les produits industriels ont aussi constitué les principaux produits exportés vers la Mauritanie tels que les produits plastiques, le ciment ainsi que les produits d'emballage et d'hygiène. Selon les plus récentes statistiques, l'Algérie a, pendant longtemps, été le 2e fournisseur africain de la Mauritanie. De grands groupes algériens tels que Télécom Algérie, Sidal, Maghreb Pipe Industries pourraient opter pour une installation en Mauritanie durant l'année 2021 misant sur leur potentiel industriel et commercial et sur le projet, en cours, de bitumage de l'axe routier Tindouf-Zouerate.

Mahmoud Tadjer

APRÈS LES MESSAGES CODÉS D'HIER DE YUCEF AOUCICHE, LE PARTI TRANCHERA AUJOURD'HUI FFS : Vers une participation aux législatives

Très attendu par les observateurs politiques, voire même par des parties au pouvoir, le Front des forces socialistes (FFS), devra se prononcer aujourd'hui sur le rendez-vous électoral du 12 juin prochain. En l'absence du RCD et du PT, l'entrée en course d'un parti d'opposition tel que le FFS donnerait à coup sûr un tant soit peu, du crédit à ce scrutin pour l'élection d'une nouvelle Assemblée nationale que le Président Tebboune promet «représentative» de la volonté populaire. Le parti tiendra ce matin un Conseil national, seul à même de trancher sur la question. Pourtant, la tendance au sein de la Direction nationale du FFS est claire depuis des semaines déjà. Et Youcef Aouchiche vient de donner plus d'indices en soutenant que ces législatives ne devraient pas constituer un obstacle pour la recherche de solutions à la crise que vit le pays. «Plus que jamais, il appartient aux partis politiques, aux personnalités,

organisations de la société civile et à toutes les forces nationalistes et patriotiques de trouver les voies et moyens qui permettront l'avènement d'une Algérie souveraine, démocratique et sociale», a déclaré, hier, le premier secrétaire national du FFS, à l'ouverture des travaux de la pré-convention du parti organisée dans un centre de jeunes à Sidi Fredj (Alger). C'est pourquoi, a-t-il soutenu, «les élections législatives prévues en juin 2021 ne doivent pas constituer un frein à la recherche d'une solution politique globale et démocratique». Une façon pour lui, et la direction du parti bien entendu, de dissocier une éventuelle participation aux législatives des efforts visant à trouver des solutions à la crise. Tout en appelant les dirigeants politiques du pays à «se prévaloir, surtout dans ce contexte de fragilité politique et institutionnelle, d'un sens élevé des responsabilités», car le sens de

l'Etat « exige de rompre avec les vieux schémas autoritaires et de renoncer aux méthodes de gestion bureaucratiques et policières des affaires publiques», Aouchiche a, dans son argumentaire, estimé qu'«il n'est pas trop tard pour tirer les leçons des expériences désastreuses qui ont nourri le désespoir, la défiance et la révolte». Allusion faite à la décennie noire. La priorité du FFS, rappelle-t-il, est «la survie de l'Etat national algérien ». Dans cette optique, le parti « est disposé», affirme-t-il encore, à explorer avec des partenaires politiques, syndicaux et associatifs, «toutes les possibilités de sorties de crise qui préservent l'Algérie comme Etat et comme nation». Tout en s'éloignant de ce qu'il qualifie de populisme. «Le FFS s'est démarqué et se démarque des positions populistes, nihilistes et d'exclusion des différentes composantes nationales impliquées dans la recherche d'une solution

politique qui préserve l'Etat national», a soutenu Youcef Aouchiche, sous les applaudissements. L'orateur a aussi plaidé en faveur de la «réhabilitation» du politique, en lui redonnant «toutes ses chances» et en sortant du populisme et des discours nihilistes, qui, selon lui, «sapent le moral» des citoyens. Pour le premier secrétaire national du FFS, les Algériennes et les Algériens «ont besoin de leur redonner confiance et espoir et cela ne peut se réaliser qu'à travers un projet politique national consensuel». Quoi qu'il en soit, la session du Conseil national d'aujourd'hui s'annonce sous haute tension, puisque qu'un appel au rassemblement des militants a déjà été lancé, alors qu'une déclaration signée par des centaines de militants, cadres et anciens de 63 «rejetée dans le fond et dans la forme» le scrutin du 12 juin.

Aïssa.M

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

LE GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA À TAMANRASSET

«Préserver le legs des Vaillants Chouhada»

Dans un contexte où la situation sécuritaire au Sahel continue d'inquiéter les pays voisins tels que le Niger, le Mali ou le Burkina Faso, le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a effectué une visite de travail à Tamanrasset, wilaya frontalière. Rigueur et communion d'un chef avec de vaillants soldats, dignes héritiers de l'ALN.

Lors de son message le chef d'état-major s'est appliqué à la fois à décrire la menace liée à l'activité subversive dans les pays voisins et à exhorter les troupes pour que cette menace ne se transforme pas en danger. Des orientations ont été données à l'encadrement de la 6e Région militaire afin de «contrecarrer toute tentative susceptible de menacer l'intégrité territoriale du pays et porter atteinte à la souveraineté nationale.»

ENCOURAGEMENTS DE TEBBOUNE

«Les événements et évolutions successifs que connaît notre environnement géographique, ainsi que tout ce qui se passe à proximité de nos vastes frontières nationales, constituent un motif fondamental pour redoubler de vigilance et accroître la prudence. Soyez certains que l'instabilité que connaît notre proche et lointain voisinage ne pourra constituer un danger sur l'intégrité de notre territoire national.» Il s'agit donc d'un discours de reconnaissance, à l'occasion duquel Saïd Chanegriha a



transmis «les encouragements, les salutations et les remerciements de Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale» aux forces de l'ANP mobilisées en permanence pour la sécurité nationale. «Pour tous les efforts que vous consentez dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé afin de préserver le legs des vaillants Chouhada. Soyez, donc, au niveau de cette 6e Région militaire, à la hauteur des attentes de votre patrie et votre armée, comme vous l'avez toujours été.»

SÉCURITÉ DES FRONTIÈRES

En effet, le bilan des interventions efficaces de l'ANP est quasi quotidien, ce qui traduit un investissement considérable dans cette régions du pays aux conditions

de vies très rudes. Missions de sécurité contre le terrorisme mais aussi contre toutes sortes de trafiquants en armes, drogue, produits dangereux, carburants... En plus de la mission humanitaire des soldats algériens vaillants combattants au grand cœur. Ainsi, le chef d'état-major a rendu hommage à leur bravoure «en valorisant ces efforts laborieux et persévérants que vous consentez au quotidien, pour préserver nos frontières nationales dans cette zone sensible. « Il faut préciser que cette visite fait partie d'une tournée d'inspection par le Général de Corps d'Armée au niveau de chaque région militaire pour évaluer «l'exécution des programmes de préparation au combat au titre de l'année 2020-2021, notamment la disponibilité opérationnelle des unités de l'ANP déployées le long des étendues

frontières du pays.» comme le souligne le communiqué du MDN. Un dispositif de protection du pays qui a permis de riposter contre de nombreuses tentatives d'incursions et dissuadé beaucoup de mercenaires recrutés depuis des années pour déstabiliser l'Algérie. C'est donc encore une fois à la visite d'un chef près de ses troupes que les cadres et personnels de la 6e Région militaire du pays ont assisté. Sensibilisation et encouragements adressés à de dignes héritiers de l'ALN qui savent honorer leur engagement envers la Patrie au moment, malgré l'énorme pression permanente venue d'une zone sahélienne infestée de criminels en tous genres téléguidés par des tenants étrangers d'agendas politiques néocolonialistes ...

Nordine Mzala

ABDELMADJID CHIKHI À PROPOS DE LA MÉMOIRE NATIONALE

Un dossier d'une «importance extrême»

Le dossier de la mémoire « revêt une importance extrême » et permet de "donner à nos enfants l'occasion de se connaître soi-même", a indiqué jeudi à Oran le conseiller du président de la République chargé des archives et de la mémoire nationale, Abdelmadjid Chikhi. A l'ouverture des travaux de la conférence régionale sur «La mémoire nationale et son rôle dans la préservation de l'unité nationale», organisée à la mosquée pôle Abdelhamid Ibn Badis, M. Chikhi a déclaré qu'à travers ce dossier "nous donnons à nos enfants l'occasion de connaître l'histoire de leur pays,

de se connaître soi-même et d'être fiers de leur patrie". Le conseiller du président de la République chargé des archives et de la mémoire nationale a indiqué que par cette conférence les présents entendent «étudier les moyens matériels et intellectuels pour redonner à la mémoire la place qui lui sied et lui donner le volume qu'elle mérite», notant que d'autres conférences régionales seront organisées dans le centre, l'est et le sud du pays, pour être clôturées par une conférence nationale. Abdelmadjid Chikhi a, en outre, souligné que le dossier de la mémoire peut faire ressortir les éléments

de force ayant permis à la nation de poursuivre sa voie, malgré tout ce qu'elle a subi, rappelant ce que le colonisateur français a perpétré comme génocides, crimes de guerre, anéantissement de la personnalité, dépossSESSION et déportation. Le conseiller du président de la République chargé des archives et de la mémoire nationale a appelé à donner l'occasion aux descendants des Algériens exilés par le colonisateur et qui sont très attachés à l'Algérie de s'unir et d'affirmer leur attachement à la patrie. Au cours de la conférence qui a vu la présence des autorités

de la wilaya et de représentants des secteurs concernés par le dossier de la mémoire (éducation, affaires religieuses, moudjahidine, tourisme, culture, jeunesse et sports), des communications ont été animées par des professeurs universitaires sur la mémoire, les écrits et les études nationales et étrangères ayant traité ce sujet. Le programme des activités concernant la mémoire a été distribué aux secteurs concernés dans le but de l'enrichir et de faire des propositions à son sujet.

Synthèse R. N.

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Le Mouvement El Bina «concocte» ses alliances

Le Mouvement El Bina, de l'ex-candidat à la présidentielle de 2019, Abdelkader Bengrina, «partant», pour les législatives du 12 juin, est en train de «peaufiner» sa stratégie d'alliance tablant sur des formations «légitimes» pour espérer faire le poids dans un scrutin inédit.

Le président du Mouvement national El Bina, Abdelkader Bengrina, a annoncé en effet jeudi soir à Tiaret que sa formation politique «s'alliera avec les forces nationales pour renforcer la légitimité constitutionnelle». Lors d'une rencontre avec les membres des bureaux communaux du Mouvement, Abdelkader Bengrina a rappelé que son parti a exprimé son rejet d'une période de transition «pour ne pas mettre en péril l'Algérie et ses constantes». «Nous

soutenons le recours à la volonté populaire et nous comptons nous allier avec les forces nationales dans l'intérêt du pays et de sa stabilité», a-t-il ajouté. Le président d'El Bina a, par ailleurs, annoncé que sa formation a achevé l'opération de collecte des signatures à travers le territoire national au profit de ses candidats aux prochaines élections législatives. «Nous réaffirmons notre soutien à la solution constitutionnelle. Nous exprimons notre intention de nous allier avec les forces nationales qui remporteront ces élections afin de renforcer la légitimité et la volonté populaires par le biais de nouvelles pratiques et de nouveaux acteurs afin de bannir les comportements du passé rejetés par la population», a encore ajouté le même orateur. Abdelkader

Bengrina a appelé à «une alliance pour la gestion du pays par toutes les forces nationales ayant prouvé leur nationalisme et leur efficacité sur le terrain et qui ne sont pas impliquées dans les attaques contre les constantes nationales et aux institutions de l'Etat et dans des actes de dilapidation des deniers publics». Il a indiqué que son parti a élaboré des listes aux prochaines législatives constituées à 80 % de candidats non militants d'El Bina «afin de donner la chance à tout un chacun de prouver sa compétence, affirmer son sens de responsabilité et participer à la gestion du pays». Par ailleurs, Abdelkader Bengrina a souligné la nécessité de faire du prochain scrutin «un challenge pour le changement et la réforme» car, a-t-il dit, «ce rendez-vous électo-

ral constituera une opportunité pour recouvrer la confiance perdue, dépasser les difficultés, consolider les rangs, assurer une bonne participation au scrutin et renforcer le front interne.» Il a également souligné la nécessité d'assurer «des élections honnêtes et transparentes afin de redonner confiance au peuple et de le mobiliser dans le processus d'édification de l'Algérie de demain, celle des libertés, de la dignité, de la justice sociale et du progrès, comme il a dit. Enfin, le président d'El Bina a réaffirmé la collaboration de son parti «à toute formation gouvernementale dans le cadre d'une association nationale de tous ceux qui soutiennent le processus constitutionnel»

M. A.

OUASSINI BOUAZZA LOURDEMENT SANCTIONNÉ

L'ex-patron de la DGSI écope de 16 ans de prison

Seize ans de prison ferme. C'est la peine qui a été infligée dans la nuit du jeudi 31 mars au vendredi 1^{er} avril au général Ouassini Bouazza, ancien patron de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) qui dépend du MDN.

Le procès du général Ouassini Bouazza, détenu à la prison militaire de Blida depuis avril 2020, s'est ouvert le 30 mars dernier au tribunal militaire de Blida. Il a comparu avec quatre de ses subordonnés, dont le chef d'antenne de la DGSI d'Alger, le colonel Yacine, l'ex-patron de la Direction de la sécurité de l'armée, le général Nabil, et le chef du service judiciaire, tous des officiers de l'armée liés à «des réseaux qui agissaient à l'ombre des institutions de l'Etat», certains liés au dossier de l'adjudant chef Benouira Guermit, chargé du chiffre au cabinet de feu Gaïd Salah, exfiltré vers la Turquie, avec des documents officiels avant qu'il ne soit livré par les autorités turques et d'autres sont en relation avec des affaires «de chantage, de pression et de corruption». Le tribunal militaire de Blida a condamné jeudi dernier, l'ex-DG de la sécurité intérieure (DGSI), le général Ouassini Bouazza, à 16 ans de prison ferme. S'agissant des quatre officiers, dont le colonel Lotfi, ils ont été condamnés à 15 ans de prison ferme. Quant aux deux autres, une peine de 14 ans de prison a été prononcée à leur encontre. Son aide de camp Iskander Nabil a écopé, quant à lui, de dix ans de prison ferme. Treize officiers, convoqués comme témoins, ont été mis en détention. Pour rappel, le procureur du tribunal militaire de Blida avait requis, une peine de 20 ans de prison ferme à l'encontre de Ouassini Bouazza au troisième jour consécutif du procès qui se tient depuis mercredi dernier. Le procureur de la République du même tribunal a requis 20 ans de prison contre l'accusé. L'ancien patron de la DGSI est notamment accusé de «non-respect des consignes militaires», «trafic d'influence», «enrichissement illicite» et «entrave au travail de la justice». Une troisième affaire, dont le général Bouazza considéré comme «le bras armé» du général feu Ahmed Gaïd Salah, est le principal accusé, est en cours d'instruction auprès du tribunal militaire de Blida. Elle concerne les interventions de Ouassini Bouazza au profit du candidat Azzedine Mihoubi lors des élections de 12



décembre 2019. Le général Bouazza aurait donné des instructions à plusieurs walis et responsables locaux afin de booster la candidature de Azzedine Mihoubi.

IL A SOUTENU MIHOUBI EN METTANT DES ENTRAVES AU CANDIDAT TEBBOUNE

Le général déchu, qui, par le passé, nommait et destituait des hauts responsables du pays, avait choisi de soutenir le mauvais candidat à la présidentielle du 12/12. Tout le monde le dit, alors que la majorité s'est tue au moment où il fallait parler que l'ex-DGSI avait soutenu la candidature de Azzedine Mihoubi, premier responsable du RND. Serait-ce l'erreur fatale du général ? L'ex-patron de la DGSI tente de peser aussi de tout son poids pour favoriser la candidature de Mihoubi et torpiller celle de Abdelmadjid Tebboune. La campagne électorale du candidat Tebboune sera émaillée

par deux épisodes, derrière lesquels se tient Bouazza: l'arrestation de deux hommes d'affaires très proches de Tebboune et le coup tordu classique des services d'intelligence : la Chaîne privée Ennahar, dont le patron, publie des clichés privés de l'ex-Premier ministre (entre mai et août 2017). Ces photos, prises lors de ses vacances estivales ou à bord d'un jet privé, ne pouvaient que sortir des tiroirs des hommes de Ouassini Bouazza avec pour objectif de discréditer et enterrer la carte Tebboune. Il est aussi impliqué dans des faits liés à des campagnes de propagande, en utilisant des mouches électroniques sur les réseaux sociaux pour discréditer le mouvement populaire le hirak, s'attaquer à des figures emblématiques ou à des personnalités politiques. Les enquêtes menées sur la gestion de la DGSI par Bouazza et ses lieutenants ne tarderont pas à sceller le sort du tout puissant général. Lors de son

arrestation par les agents de la DCSA (Direction centrale de la sécurité de l'armée) dans les locaux de la DGSI, sur les hauteurs d'Alger, Bouazza aurait proféré menaces et insultes à leur endroit. Le général est à la tête d'un immense empire financier-les forces de sécurité ont retrouvé plus d'une dizaine de grosses voitures neuves, certaines encore sous enveloppe. Originnaire de Tlemcen, Bouazza a effectué une bonne partie de sa carrière militaire au sein du commandement des forces de défense aérienne du territoire, où il s'occupait de l'infrastructure et de l'intendance. Il gravit ensuite un premier échelon en devenant Directeur des infrastructures militaires. Le poste est stratégique et sensible, dans la mesure où il est notamment lié aux programmes d'investissements et d'équipements relevant du ministère de la Défense. Il se crée alors un vaste réseau de relations aussi bien dans la sphère militaire que dans le monde des affaires. Pour rappel, la cour d'appel militaire de Blida avait rendu le 23 juin 2020 un verdict condamnant le général Ouassini Bouazza à huit ans de prison ferme assortis d'une amende de 500 000 DA pour «outrage à corps constitué» et «faux et usage de faux» conformément à l'article 11, alinéa 3 du code de procédure pénale et dans le cadre du strict respect de ses dispositions. Le procureur général militaire près la cour d'appel militaire de Blida a porté à la connaissance de l'opinion publique qu'une audience contradictoire a eu lieu le 23 juin 2020 au tribunal militaire de Blida, pour statuer dans le dossier préliminaire de l'ex-DG de la sécurité intérieure, le général Ouassini Bouazza, pour les chefs d'inculpation d'outrage verbal à corps constitué, humiliation d'un subordonné, faux et usage de faux et détention d'une arme et de munition de guerre catégorie IV, des faits prévus et punis par les articles 144 et 222 du code pénal, 4 et 32 de l'ordonnance 06/97 du 21/01/1997 relative aux matériels de guerre, armes et munitions, et 320 du code de justice militaire, a précisé la même source.

Mahmoud Tadjer

SAÏD DJABELKHIR DEVANT LE JUGE JEUDI DERNIER

L'islamologue risque 5 ans de prison ferme

Le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed a requis jeudi dernier l'application de la loi dans l'affaire de l'universitaire Saïd Djabelkhir, poursuivi pour offense à l'Islam. Répondant aux questions de la juge, l'accusé qui est un spécialiste en jurisprudence de la char'ia islamique, avait déclaré que ses publications sur Facebook «ne constituaient pas une offense à l'Islam, soutenant que ses commentaires reposaient sur des recherches qu'il avait faites sur les livres de la tradition prophétique (sunna) et de la char'ia». Et

d'ajouter que ses commentaires étaient «en réponse à certaines parties plaidant pour l'interdiction de la célébration de Yennayer car, fête païenne. Il est inconcevable qu'un spécialiste de la char'ia offense la religion musulmane, soulignant que «ses écrits s'inscrivent dans l'ordre de la jurisprudence, sans plus». Il comparait sans avoir été interrogé par le juge d'instruction, contrairement aux plaignants et leurs témoins qui ont été auditionnés début février. Diplômé en sciences islamiques, auteur de deux ouvrages traitant de la religion, Saïd Djabel-

khir considère qu'il est «accusé par des personnes qui n'ont aucune compétence en matière de religion». L'universitaire affirme qu'on lui reproche d'avoir rappelé que le sacrifice du mouton -tradition musulmane- a préexisté à l'avènement de l'Islam, et critiqué certaines pratiques comme le mariage précoce des jeunes filles dans certaines sociétés musulmanes. Sur les réseaux sociaux, ses détracteurs lui reprochent d'avoir dénigré des versets du Coran et des piliers de l'Islam comme le pèlerinage à La Mecque. Spécialiste du soufisme, il estime

que ses propos ont été «intentionnellement mal interprétés dans le but de (lui) nuire». La loi punit de trois à cinq ans d'emprisonnement et/ou d'une amende «quiconque offense le Prophète ou dénigre le dogme ou les préceptes de l'Islam, que ce soit par voie d'écrit, de dessin, de déclaration ou tout autre moyen». Le verdict sera rendu le 22 avril prochain. A rappeler que la plainte avait été déposée contre Saïd Djabelkhir par un enseignant universitaire spécialiste en sécurité électronique à l'université de Sidi-Bel-Abbès.

FRAUDE MÉDICALE À LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE FRANÇAISE

97 Algériens dont un député FLN impliqués

Selon le site Lyon Capitale, des délits d'escroquerie commis aux dépens de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) d'Isère pour un préjudice évalué à 2,5 millions d'euros ont été mis à jour. Une enquête portant sur 197 ressortissants algériens suspectés de faire partie d'un vaste réseau impliqué dans une fraude internationale à l'aide médicale d'Etat entre la France et l'Algérie, devrait être diligentée. Des commissions rogatoires internationales devraient prochainement être transmises aux autorités judiciaires algériennes pour les besoins de cette enquête, qui impliquerait des notables et un

député FLN. Une information judiciaire vient d'être ouverte à Grenoble, selon la même source. Le site rapporte que «l'affaire est si complexe et tentaculaire (1 600 pages de procédure, près de deux cents noms de ressortissants algériens cités, dont des notables et un homme politique) que la présidente du tribunal correctionnel avait demandé, lors d'une première audience, le 9 mars dernier, la saisie d'un juge d'instruction». Un réquisitoire introductif aux fins de saisie d'un juge d'instruction a été rédigé par le procureur de la République, et c'est le juge d'instruction Isabelle Chuilonune qui sera chargée de l'instruction

(information judiciaire dans le code de procédure pénale). Dans cette affaire, trois individus ont comparu devant la justice française, un médecin et deux militants associatifs. Les trois citoyens français ne sont toutefois poursuivis que pour complicité. L'information judiciaire a également été ouverte contre X ou plus précisément contre les 197 ressortissants algériens, pour «escroquerie». Me Mohamed Ahdjil, un avocat algérien chargé de défendre l'un des deux militants associatifs accusés dans cette affaire, défend son client grenoblois, et charge les 197 fraudeurs algériens.

GESTION ADMINISTRATIVE
DANS LE SECTEUR DE
L'ÉDUCATION

Adoption d'une plateforme numérique

Le SG du ministère de l'Éducation nationale, Boubaker Seddik Bouaza, a affirmé, jeudi dernier depuis Sétif, que le ministère a décidé, à partir de la prochaine rentrée scolaire, d'adopter «exclusivement» la plateforme numérique pour la gestion administrative et pédagogique. Supervisant l'ouverture des travaux de la conférence régionale pour la préparation de la rentrée scolaire 2021-2022 dans les wilayas est du pays, Boubaker Seddik Bouaza a précisé que son département ministériel a décidé à partir de la prochaine année scolaire «d'adopter exclusivement la plateforme numérique» dans la gestion administrative et pédagogique pour collecter les données et définir les besoins du secteur. Le SG du ministère a instruit les participants à la conférence à l'effet de «faire preuve de rigueur dans la préparation des informations et des données conformément aux modèles figurant dans la plateforme numérique et ce pour identifier les prévisions et définir les nouveaux postes budgétaires». A l'effet de rationaliser les dépenses, le même responsable a mis l'accent sur «l'obligation de définir les postes budgétaires en fonction des besoins de chaque établissement éducatif et selon la spécialité, outre l'exploitation idoine des ressources humaines avant de recourir à la demande de postes supplémentaires». Concernant les examens professionnels pour la promotion dans certains grades au titre de l'année 2021 ainsi que les examens scolaires nationaux (session 2021), Boubaker Seddik Bouaza s'est dit optimiste quant à la réussite grâce à l'expérience dont jouit l'Office national des examens et concours (Onec) pour les organiser. Lors de cette rencontre, ce même responsable a évoqué les mesures prises dans le cadre des préparatifs de la prochaine rentrée scolaire.

ACQUISITION PROCHAINE DE
VACCINS RUSSE ET CHINOIS

Vers l'accélération de la campagne



de vaccination

Avec l'acquisition de nouvelles quantités de vaccins russe et chinois, l'Algérie compte accélérer sa campagne de vaccination durant ce mois d'avril, a indiqué, jeudi dernier, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid. Devant les membres du Sénat, le ministre a fait savoir que l'Algérie devrait recevoir dès hier samedi, une grande quantité de doses du vaccin Sinovac et que «920 000 doses du laboratoire russe Sputnik seront bientôt réceptionnées». Le ministre a indiqué que «certaines parties n'ont pas honoré leurs engagements, à l'instar du mécanisme Covax qui devait fournir à l'Algérie entre 12 et 16 millions de doses, mais qui ne pourra lui garantir que 5 000 doses ce mois-ci». Il regrette, à ce sujet, le caractère politique que revêt l'opération de vaccination contre le Covid-19 à travers le monde entier. «Nous avons fait des correspondances et des contrats et nous avons même payé 15% du vaccin russe», a-t-il déploré en assurant que «les autorités font

CONSEIL DU GOUVERNEMENT

Examen de trois projets de décrets relatifs à l'Intérieur, à l'Énergie et à la Santé

Le gouvernement a examiné mercredi dernier un projet d'ordonnance ainsi que trois projets de décrets exécutifs relatifs aux secteurs de l'Intérieur, de l'Énergie et de la Santé au cours d'une rencontre présidée par visioconférence par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Les membres du gouvernement ont examiné un projet d'ordonnance ainsi que trois projets de décrets exécutifs présentés par les ministres en charge de l'Intérieur, de l'Énergie et de la Santé. En outre, une communication a été présentée par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Le gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière portant sur le projet d'ordonnance fixant des dispositions particulières relatives à la responsabilité civile résultant de l'utilisation des vaccins contre le Covid-19. Au regard de l'urgence qui s'attache au traitement des conséquences induites par la pandémie du Covid-19 et des tensions et difficultés liées à la disponibilité des vaccins anti-Covid-19, ce projet de texte vise à mettre en place un «dispositif législatif particulier en matière de responsabilité et d'indemnisation à l'effet de prendre en charge les modèles standards et uniformes des contrats de vente de vaccins mis en œuvre par les laboratoires et les mécanismes multilatéraux Avatt et Covax avec lesquels l'Algérie a souscrit pour des commandes de vaccin. Le gouvernement a entendu une autre communication «sur l'acquisition de nouvelles quantités du vaccin anti-Covid-19». Le secteur de la santé a formalisé les modalités d'acquisition de commandes supplémentaires de vaccin anti-Covid-19 dont «les livraisons seront étalées tout au long de l'année 2021». Le gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre de l'Intérieur, relatif au projet de décret exécutif fixant les conditions de partage de l'actif et



du passif entre les wilayas mères et les nouvelles wilayas. Ce projet de texte vise à déterminer les modalités de répartition des actifs et des passifs entre les wilayas mères et les dix nouvelles wilayas en vue de permettre à ces dernières d'exercer leurs pleines prérogatives et ce, avant la fin de l'année en cours. «Les actifs et passifs concernés par la répartition» dans ce projet de texte portent notamment sur les «biens mobiliers et immobiliers détenus par la wilaya mère, ainsi que sur les redevances et les droits d'exploitation de ces biens en plus des ressources disponibles». Le gouvernement a entendu un autre exposé du ministre de l'Intérieur relatif au projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif n° 91-306 du 24/08/1991 fixant la liste des communes animées par chaque chef de daïra. Ce projet de décret a pour objectif de revoir la couverture des

communes pour chacune des daïras composant les dix wilayas nouvellement créées et s'inscrit dans le cadre de la politique du gouvernement visant à concrétiser la déconcentration des services de l'administration et son rapprochement des citoyens. Le gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre de l'Énergie et des Mines relatif au projet de décret exécutif définissant les prescriptions techniques relatives «au comptage des hydrocarbures» pour les activités de transport par canalisation des hydrocarbures. Ce projet de texte vient préciser les aspects techniques relatifs au comptage des hydrocarbures pour le transport par canalisation. A ce titre, il traite notamment «la gestion, la vérification, l'étalonnage et l'entretien du système de comptage pour les activités de transport par canalisation des hydrocarbures».

R. N./APS

PRISE EN CHARGE DES AUTISTES

L'Algérie a franchi «des étapes importantes»

Le sous-directeur de la promotion de la santé mentale auprès du ministère de la Santé, de la Population et la Réforme hospitalière, le Pr. Mohamed Chakali, a indiqué, jeudi à Sétif, que l'Algérie a franchi des «étapes importantes et considérables dans la prise en charge des autistes comparativement aux années précédentes, notamment avec la mise en place du Plan national de prise en charge des autistes». «L'Algérie a été confrontée et fait encore face à de grands défis dans le domaine de la prise en charge des autistes particulièrement dans le volet éducation», a précisé Pr. Chakali lors d'une rencontre de sensibilisation par visioconférence sur l'autisme, à l'initiative de l'Institut national de la formation supérieure paramédicale de Sétif, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme (2 avril). Le même intervenant a, dans le même contexte, soutenu que la prise en charge des autistes ne concerne pas un seul secteur, mais plusieurs autres secteurs, relevant qu'en plus de la santé et de la population, les secteurs de l'éducation nationale, l'action sociale, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur et la recherche scientifique et autres sont également concernés. Il a ajouté que le Plan national de prise en charge des autistes est en cours d'élaboration sous la supervision du Comité national multisectoriel, issu de la réunion organisée en 2016, «contribuera à soutenir et à renforcer la prise en charge de cette catégorie vulnérable de la société et à aider les familles pour leur assurer une meilleure prise en charge et atténuer leurs souffrances». Le même responsable a rappelé, à l'occasion, que ce Plan national qui comprend quatre axes ayant trait notamment au renforcement de la prise en charge de cette catégorie, la formation des professionnels, en plus du soutien des canaux de communication en direction des familles ayant un autiste et le rôle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, «contribuera grandement à améliorer la prise en charge des autistes et de leurs familles». L'intervenant a également estimé que la contribution du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ainsi que d'autres secteurs concernés par la prise en charge des personnes atteintes de trouble autistique, est



«efficace» et «importante» dans la mesure où cette contribution permet de faire ressortir les problématiques auxquelles fait face le pays dans la prise en charge des autistes et de leur adaptation avec la réalité. De son côté, Dr. Rima Ouichène, pédopsychiatre et cadre au ministère de tutelle a abordé l'importance de la formation des familles dont un membre est autiste en leur fournissant toutes les informations sur ce trouble psychologique et les manières à travers lesquelles ces familles peuvent assurer une bonne prise en charge de l'autiste. Selon la même intervenante, le programme «Autisme PROFAS C+», élaboré dans le cadre d'un programme de coopération Algéro-français contribuera à atteindre cet objectif avec le concours des experts et des spécialistes dans le domaine chargés de former les familles en charge d'un autiste. D'autre part, elle a estimé que la mise en place d'une plateforme électronique sur le spectre de l'autisme pour fournir toutes les informations aux familles des personnes touchées par cette pathologie, qui sera lancée «prochainement», constitue une étape importante dans le domaine de la prise en charge de cette catégorie en Algérie.

LANCEMENT DE MÉGA-PROJETS PÉTROCHIMIQUES

Sonatrach négocie avec des sociétés étrangères

Afin de lancer plusieurs «méga-projets» dans le domaine de la pétrochimie et valoriser les ressources énergétiques du pays, Sonatrach est en cours de négociation avec des sociétés étrangères, a annoncé à Alger le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab.

Lors d'une séance plénière du Conseil de la Nation, consacrée aux questions orales, Arkab a souligné que des négociations étaient en cours avec des partenaires étrangers autour de plusieurs projets, dont celui du complexe de craquage du naphta et du gaz de pétrole liquéfié (GPL) avec une capacité de production de

1 million de tonnes/an qui sera réalisé dans la zone industrielle de Skikda, et le complexe de production du méthanol et ses dérivés prévu dans la zone industrielle d'Oran. Répondant à la question orale du sénateur Moumen El Ghali sur les causes du retard accusé dans la réalisation des usines de pétrochimie, le ministre a souligné que «les investissements en pétrochimie se poursuivent», citant «des méga-projets susceptibles de contribuer dans une large mesure à la valorisation des ressources énergétiques du pays». Néanmoins, il a reconnu que certains méga-projets accusent un retard en raison de leur nature «complexe» qui exige de longs délais de réalisation et une haute expertise technologique, dont dispose un nombre réduit de compagnies étrangères, et partant, ils ne sauraient être réalisés qu'en partenariat avec ces dernières. Face à ces difficultés, «la maturité des projets et les négociations y afférentes exigent des délais de réalisation importants allant de 2 à 3 années», affirme le ministre. A ce propos, il a annoncé le lancement de la réalisation d'un projet de deux unités, pris en charge par Sonatrach, pour la production de sub-

stances pétrochimiques nécessaires à l'industrie nationale, à savoir une unité de production de 200 000 tonnes/an de méthyl tert-butyl éther dans la zone industrielle (ZI) d'Arzew en sus d'un complexe de production de 100 000 tonnes/an d'alkybenzène linéaire au niveau de la ZI de Skikda. Quant au premier projet, les études architecturales fondamentales ont été achevées. L'appel d'offres pour la sélection du promoteur a été lancé en mars dernier, selon Arkab. S'agissant du deuxième projet sis à la zone industrielle (ZI) de Skikda, les études architecturales ont effectivement été lancées, selon le ministre qui a indiqué que «toutes les ZI seront mobilisées pour assurer un lancement rapide des projets relatifs à l'industrie pétrochimique». Arkab a rappelé la réalisation d'une unité de production d'une capacité de 1,3 million de tonnes/an d'ammoniac et de 2,3 millions de tonnes/an d'urée à Arzew (Oran) dans le cadre d'un partenariat entre le Groupe Sonatrach et le Groupe Bahouane d'Oman outre la réalisation d'une nouvelle usine à Arzew «Sorfert» créée au titre d'un partenariat entre Sonatrach et la compagnie hollandaise «OCI» d'une capacité de 1,5 million de tonnes/an d'ammoniac et 1,1 million de tonnes/an d'urée.

LA FISCALITÉ PÉTROLIÈRE BAISSE À 1 852 MILLIARDS DE DINARS

En réponse à une question du membre Mustapha Djeghdali relative à la fiscalité pétrolière, Arkab a indiqué que la valeur de la fiscalité pétrolière payée en 2020 s'élève



à 1 852 milliards de dinars, une baisse de près de 31,3 % par rapport à 2019 où elle s'élevait à 2 696 milliards de dinars. La baisse de la fiscalité pétrolière en 2020 est due à la crise sanitaire de par le monde, à l'origine de la chute des prix du pétrole. A une autre question sur la nomination des cadres dans la société Sonatrach, le ministre a rappelé que le groupe fait face depuis 2010 à une instabilité au niveau du staff dirigeant en général, précisant que les changements intervenus sont liés généralement au départ à la retraite, à l'occupation de postes à l'étranger ou à l'implication de certains responsables exécutifs dans des

affaires traitées par les tribunaux. Pour ce qui est du changement opéré en mars 2020 pour injecter du sang neuf dans la société, il a été procédé à la formation d'une nouvelle équipe dont la moyenne d'âge est de 52 ans parmi les responsables exécutifs dans la société, avec une expérience de plus de 25 ans, connus pour leur compétence, professionnalisme, fidélité et probité et diplômés des universités algériennes, lesquels ont suivi une formation complémentaire hautement spécialisée dans les universités étrangères, a fait savoir Arkab.

Hafid Mesbah

RÉUNION DE L'OPEP+

Les baisses de production allégées à partir de mai

Les travaux de la 15e réunion ministérielle des pays de l'Opep et non-Opep (Opep+), tenue par vidéoconférence, se sont soldés par la décision d'un ajustement des niveaux de production pour mai, juin et juillet 2021, a indiqué le communiqué final de la réunion. Cette réunion a été co-présidée par le ministre de l'Energie saoudien, le prince Abdul Aziz ben Salman, et le vice-Premier ministre de la Russie, Alexander Novak, avec la participation du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab. Dans son communiqué final, la réunion a approuvé «l'ajustement des niveaux de production pour mai, juin et juillet 2021, tout en continuant à adhérer au mécanisme convenu lors de la 12e réunion ministérielle de l'Opep et non-Opep (décembre 2020) portant la tenue des réunions ministérielles mensuelles afin d'évaluer les conditions du marché et décider des ajustements du niveau de production pour le mois suivant, chaque ajustement ne dépassant pas 0,5 million de barils par jour (Mbj)». Les ministres ont noté, «avec gratitude», la valeur de l'approche «prudente» de l'Arabie saoudite, consistant à maintenir ses baisses volontaires et supplémentaires de



1 million de barils par jour (mb/j) en avril 2021 pour le troisième mois consécutif. En outre, les participants à la réunion ont examiné le rapport mensuel préparé par le Comité technique mixte (JTC), y compris les données sur la production de pétrole brut pour février. Ils ont reconnu les améliorations du marché soutenues par les programmes mondiaux de vaccination et les plans de relance dans «les économies clés», mais ont noté que «la volatilité observée ces dernières semaines justifie une approche prudente et vigilante continue dans le suivi de l'évolution du marché». La

réunion a observé, par ailleurs, qu'en février, les stocks de pétrole des pays de l'OCDE ont baissé pour le septième mois consécutif, tout en restant au-dessus de la moyenne 2015-2019. Ainsi, elle s'est félicitée de «la performance positive» des pays

participants, affirmant que la conformité globale a atteint 115% en février 2021, renforçant la tendance à une conformité globale élevée des pays participants. Les ministres ont noté que depuis la réunion d'avril 2020, l'Opep+ avait contribué à ajuster l'offre mondiale de pétrole à la baisse de 2,6 milliards de barils de pétrole à la fin de février 2021, ce qui a accéléré le rééquilibrage du marché pétrolier. Ils ont exprimé «leurs remerciements» aux pays qui ont soumis des plans pour les déficits de compensation antérieurs et continuent de travailler pour compenser les volumes surproduits, en exhortant tous les participants à parvenir à «une pleine conformité pour atteindre l'objectif de rééquilibrage du marché et éviter des retards indus dans le processus». A cet égard, les ministres ont accepté la demande de plusieurs pays qui n'ont pas encore achevé leur compensation d'une prolongation jusqu'à fin septembre 2021. Les pays participants ayant des volumes surproduits en suspens soumettront leurs plans de mise en œuvre de toute compensation requise pour les volumes surproduits au Secrétariat de l'Opep avant le 15 avril 2021, souligne le communiqué final. Les prochaines réunions du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC) et des ministres de l'Opep et non-Opep sont prévues pour le 28 avril 2021.

R. E.

ENTREPRISES AFFECTÉES PAR LA CRISE SANITAIRE

La BA prolonge les mesures exceptionnelles

Pour la troisième fois et jusqu'au 30 juin prochain, la Banque d'Algérie reconduit des mesures d'allègement de certaines dispositions prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers afin d'aider les entreprises nationales confrontées aux répercussions de la crise sanitaire.

Pour les mesures d'allègement applicables aux banques, il s'agit de la réduction du seuil minimum du coefficient de liquidité, et de dispenser les banques et les établissements financiers de l'obligation de constitution du coussin de sécurité, précise la même source. Quant aux mesures d'allègement applicables à la clientèle des

banques, il s'agit du report du paiement des tranches de crédits arrivant à échéance ou procéder au rééchelonnement des créances de la clientèle impactée par la conjoncture induite par la pandémie du Covid-19, ainsi que la poursuite des financements en faveur des clients qui bénéficient déjà des mesures de report ou de rééchelonnement des créances. «Ces mesures sont arrêtées dans le cadre de la poursuite du soutien en faveur des entreprises à l'effet de réduire les répercussions de la pandémie sur leur activité», souligne la Banque centrale dans un communiqué.

R.E.

SECTEUR ÉCONOMIQUE À BORDJ BOU ARRERIDJ

Vers la création de 3 000 à 4 000 emplois

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaaboub a annoncé, jeudi depuis Bordj Bou Arreridj, «la création, à l'avenir de 3.000 à 4.000 emplois dans le secteur économique à cette wilaya».

En marge d'une visite de travail à la wilaya de Bord Bou Arreridj, le ministre «s'est dit satisfait des projets économiques réalisés ayant permis la création de postes d'emploi», ajoutant que ces projets qui entreront en service à l'avenir permettront «la création de près de 4.000 postes d'emploi au profit des jeunes de la wilaya qui sortiront de l'université les deux prochaines années». Appelant à «la nécessité de poursuivre la numérisation des services et l'allègement des procédures administratives conformément aux orientations du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune», ajoutant que le secteur œuvrera à l'accompagnement des opérateurs économiques pour créer les postes de l'emploi aux jeunes.

Le ministre s'est félicité également de la réinsertion des travailleurs licenciés durant le confinement. Il a également fait part de sa satisfaction quant au déroulement de l'opération de numérisation au niveau des deux agences locales de la Caisse nationale de retraite (CNR) et la Caisse nationale des assurances sociales des salariés (CNAS), M. Djaaboub, estimant que la wilaya de Bordj Bou Arreridj «est un model à suivre en la matière». Le premier responsable du secteur a mis



l'accent sur la lutte contre la bureaucratie et l'amélioration des prestations fournies par le développement des plateformes électroniques. Lors de sa visite, le ministre a supervisé le coup d'envoi de la caravane de sensibilisation qui sillonna les quatre coins de la wilaya dans l'objectif d'informer les citoyens sur l'utilisation des services numériques et l'allègement des procédures administratives.

Dans le même sillage, le ministre s'est rendu au centre de loisir scientifique,

Ben Hala Ali qui abrite des ateliers de formation sur la numérisation et les modalités de la recherche d'emploi avant de visiter une micro-entreprise créée dans le cadre de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC). M. Djaaboub a visité également deux unités de production dans le cadre de l'investissement privé sises à la zone industrielle de la même wilaya ayant intégré nombre de jeunes diplômés universitaires dans le domaine électronique.

COMMUNE DE CHEGUIG (EL BAYADH)

Lancement de plusieurs projets de développement

Plusieurs projets de développement ont été lancés dans la commune de Cheguig (wilaya d'El Bayadh), a-t-on appris jeudi du président d'APC. Rahali Abid a indiqué qu'une opération d'aménagement urbain, qui comprend le revêtement de chaussées sur 4 kilomètres, a été lancée et touche des quartiers de cette commune dont hai "Echebab", "Menaouar Abdelkader", "Chenafi Bouhafs" et le vieux quartier. Les travaux de revêtement et l'aménagement du chemin reliant la Zaouia de Sidi Nasser et Cheguig et de la route reliant la même commune à la

route nationale (RN 111) sur environ 20 km ont été aussi lancés, de même que ceux d'achèvement du réseau d'assainissement (1 km) au centre de la commune. Les travaux d'installation du réseau d'éclairage public dans le quartier "Chenafi Bouhafs" seront lancés prochainement pour un coût de trois millions de dinars, a-t-il ajouté. Dans le village de "Bouhrara" Affilié à la même collectivité locale, des projets d'aménagement urbain ont démarré dont ceux de réalisation de trottoirs et de revêtement de chaussées au titre du plan de développe-

ment communal (PCD) et la réalisation de trois classes du primaire sera lancée incessamment. S'agissant des zones d'ombre, les travaux d'ouverture de voies sur 9 km ont été achevés entre le village "Errihab" et la commune, en attendant le lancement d'autres travaux d'ouverture de voies dans cette zone sur une longueur de 5 km, a-t-on fait savoir. Dans le même contexte, des travaux pour ouvrir un chemin rural sur 15 km reliant le village de "Bouzoulay" à la commune de Cheguig verront un début de réalisation dans les brefs délais.

COMMUNE DE DIDOUCHE MOURAD (CONSTANTINE)

244 foyers raccordés au réseau électrique

Au total, 244 foyers de la zone d'ombre de Haloufa, située sur les hauteurs de la commune de Didouche Mourad (wilaya de Constantine), ont été raccordés, jeudi, au réseau d'électricité lors d'une cérémonie présidée par le wali Ahmed Abdelhafid Saci, en marge d'une visite de travail et d'inspection dans les localités de Didouche Mourad et Hamma Bouziane. Cette opération a porté sur la réalisation d'un réseau électrique estimé à 7,13 km, nécessitant une enveloppe financière évaluée à 25,5 millions de DA, selon les explications fournies sur place au wali par les responsables de la Concession de distribution de l'électricité

et du gaz. L'opération, a-t-on également affirmé, est inscrite dans le cadre des efforts déployés par les services de cette Concession avec la collaboration de la direction de l'énergie visant l'extension du réseau électrique vers les zones rurales. Pas moins de 22 projets portant raccordement au réseau électrique ont été réservés en faveur de neuf (9) localités de la wilaya de Constantine, a ajouté la même source. Mobilisant un budget global de 177,9 millions de DA, ces opérations dont le taux d'avancement des travaux a atteint 60 %, concernent la réalisation d'un réseau de distribution d'électricité de 48,7 km ciblant, entre

autres, les communes éloignées d'Ain Abid, Benbadis et Zighoud Youcef, a-t-on détaillé. Dans la wilaya de Constantine, où le taux de couverture en énergie électrique a dépassé actuellement 99 %, le nombre d'abonnés au réseau électrique est de l'ordre de 254.045, dont 10.895 répartis sur diverses zones urbaines et rurales de la localité de Didouche Mourad, selon les dernières statistiques établies par la Concession de distribution de l'électricité et du gaz. Accompagné des autorités locales civiles et militaires, le wali a procédé à la baptismation de cette zone d'ombre au nom du moudjahid El Hacène Simoude.

ALIMENTATION EN EAU À ALGER

Maintien du programme actuel jusqu'en septembre

Le programme actuel d'alimentation en eau potable dans la wilaya d'Alger sera maintenu jusqu'au mois de septembre prochain et cela grâce à des quantités additionnelles assurées par le dessalement d'eau de mer et le forage de puits, a indiqué le ministre des Ressources en eau, Mustapha Kamel Mihoubi lors d'un point de presse organisé en marge d'une visite de travail et d'inspection effectuée en compagnie du wali d'Alger. Youcef Cherfa, Mihoubi a précisé qu'un apport de près 200.000 m³/jour sera assuré par les différentes stations de dessalement d'eau de mer et les puits artésiens qui seront mis en service prochainement, outre le potentiel des eaux des barrages et des stations de dessalement d'El Hamma, Cap Djinet et Fouka. Ces projets permettront la concrétisation du plan d'urgence lancé par le ministère en mois de juillet dernier et qui vise à sécuriser l'approvisionnement en eau potable dans la wilaya à Alger et cela jusqu'au mois de septembre prochain. Ce plan est élaboré sur la base du scénario «le plus défavorable» qui ne prévoit pas de changement conséquent en matière de pluviométrie au cours de cette période. Ainsi, le ministre a rassuré les citoyens quant à une alimentation «normale» (quotidienne) au cours du mois de ramadhan, expliquant Il a insisté sur la nécessité pour les sociétés de distribution d'eau, de combattre les fuites «directes et indirectes (branchements illicites) qui occasionnent des pertes d'eau de l'ordre de près de 40% pour les ramener aux standards internationaux qui avoisinent les 20% de déperdition». La rationalisation de l'utilisation de l'eau «doit continuer à être adoptée même dans le cas de l'amélioration des conditions pluviométriques», souligne Mihoubi rappelant les recommandations du Conseil international de l'eau qui prônent «une valorisation des ressources en eau» afin de permettre un accès à l'eau (à des proportions raisonnables) et à l'assainissement à tous, à l'horizon 2030.

TAMANRASSET

Signature d'une convention entre l'Université et l'INAPI

Une convention de partenariat pour le développement de la protection de la propriété industrielle a été signée jeudi à Tamanrasset entre l'Université et l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI). La convention a été signée par le recteur de l'Université de Tamanrasset, Abdelghani Choucha, et le directeur général de l'INAPI, Abdelhafidh Belmehdi, en présence notamment du directeur du bureau de l'organisation mondiale de la propriété intellectuelle (WIPO) en Algérie, Mohamed Salek Ahmed Othmane. Ce document de huit articles prévoit la création d'un centre d'appui à la technologie et l'innovation à l'Université de Tamanrasset, dans une approche de promotion de la recherche scientifique et d'échange technologique en vue de renforcer l'économie numérique, tout en garantissant la propriété industrielle. Il préconise, en outre, l'identification des moyens de création de ce centre d'appui technologique et la réunion des conditions permettant aux étudiants et chercheurs d'exploiter les plateformes numériques et statistiques en rapport avec les innovations et leurs thèmes divers, dans un esprit de partenariat Université-INAPI. Ceci, en plus du volet de sensibilisation sur la protection de la propriété industrielle et la contribution à la valorisation des résultats de la recherche scientifique à travers le transfert du savoir technologique. La convention prévoit, par ailleurs, de faire connaître les engagements de chacune des parties, à travers un partenariat efficient et l'organisation de sessions de formation des cadres et étudiants de l'université de Tamanrasset par l'INAPI dans différents domaines liés à la protection de la propriété industrielle.

DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS

Orienter les projets en fonction des besoins

Le chargé de mission à la Présidence de la République, Brahim Merad, a mis l'accent, jeudi dans la wilaya d'Illizi, sur la nécessité d'orienter les projets de développement en fonction des exigences et spécificités de chaque région, notamment celles situées près des frontières, de sorte à prendre en charge leurs besoins urgents de leurs populations et améliorer leur cadre de vie.

S'exprimant lors de la visite de villages et zones enclavées de cette wilaya frontalière, M. Merad a affirmé que les instructions du Président de la République Abdelmadjid Tebboune dictent un accompagnement et un suivi continus des besoins de développement des zones d'ombre à travers l'ensemble du pays, et leur concrétisation sur le terrain, surtout pour ce qui concerne les projets de désenclavement et de raccordement aux réseaux d'électricité, de gaz et d'eau, et ce de façon prioritaire en vue de stabiliser leurs populations.

Écoutant un exposé sur la situation des établissements éducatifs dans les zones d'ombre, où 16 écoles ont bénéficié dernièrement d'équipements d'électricité solaire, M. Merad a appelé à veiller à l'amélioration des conditions de scolarisation, notamment en matière de restauration et de transport. "L'Etat a réalisé une avancée notable en matière de prise en charge des besoins dans les zones d'ombre", a-t-il assuré, en précisant à ce propos que 14.000 opérations ont été concrétisées à ce jour, sur un total de 32 700 programmées en faveur des zones d'ombre à travers le pays, pour un coût de 480 milliards DA, englobant l'ensemble des secteurs en



rapport direct avec le citoyen. En réponse aux doléances de notables de la zone d'ombre de Tasset, s'articulant autour du déficit en eau dans la région, M. Merad a fait état du lancement d'une opération pour la prise en charge de cette question, à travers le fonçage en urgence d'un puits en vue d'assurer l'approvisionnement de

la population en eau, dans de bonnes conditions, plutôt que les procédés traditionnels de puisage. Le chargé de mission à la Présidence de la République s'est enquis, par ailleurs, de la situation des programmes de développement en cours dans des zones d'ombre au Sud d'Illizi, à savoir les villages de Afra, Tamadjert, Ifni,

Fadenoune et Tinemri, et concernant les secteurs de Travaux publics, de l'Urbanisme, et des Ressources en eau. Il s'agit de projets de réalisation et de revêtement de routes communales et de wilaya, d'opérations d'aménagement urbain, de réhabilitation de l'éclairage public, de réalisation de réseaux d'eau potable et d'assainissement des eaux usées, ainsi que le fonçage de puits au niveau des centres de vie. M. Brahim Merad a salué, à cette occasion, les efforts déployés par les pouvoirs publics locaux pour le désenclavement de ces régions et la prise en charge de leurs besoins, appelant, à ce titre, à redoubler d'efforts, à ouvrir des canaux de communication directe entre les responsables locaux et le citoyen et à associer ce dernier dans l'impulsion de la dynamique de développement de la région. Auparavant, le chargé de mission à la Présidence de la République, Brahim Merad, avait effectué une visite similaire dans la wilaya de Djinet, où il s'est enquis de près de la situation du développement et des projets en cours de réalisation, à l'instar du raccordement au réseau d'électricité et la réalisation de l'éclairage public au village de Tini, et un projet d'aménagement urbain au quartier Aghoum et dans les localités d'In-Aberber et Tourest.

LE MINISTRE DE LA SANTÉ L'A ANNONCÉ JEUDI Bientôt un nouvel hôpital pour Ghardaïa

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Pr Abderrahmane Benbouzid a annoncé, jeudi à Alger, qu'il sera procédé à la substitution des hôpitaux en préfabriqués fonctionnels restaurés dans la wilaya de Ghardaïa par un nouvel hôpital d'une capacité de 240 lits, dont le taux d'avancement des travaux est de 54%. Répondant aux questions d'un sénateur sur le secteur sanitaire dans la wilaya de Ghardaïa lors d'une séance plénière du Conseil de la Nation, consacrée aux questions orales, présidée par Salah Goudjil, président du Conseil, M. Benbouzid a souligné que cette wilaya disposait de 5 établissements hospitaliers publics au chef-lieu de la wilaya, à Metlili, El Guerrara et Ménea et un autre spécialisé dans la santé de la mère et de l'enfant. Il a ajouté, dans ce sens, que la capacité d'accueil de ces établissements préfabriqués est de 120 lits chacun, toujours fonctionnels après leur restauration, notant que la wilaya bénéficiera bientôt d'un nouvel hôpital d'une capacité de 240 lits dont le taux d'avancement des travaux est de 54%. Au sujet du projet de réalisation d'un hôpital pour les brûlés à Ghardaïa après la finalisation de l'étude y afférente et le choix du site de l'abriter en 2016, le ministre a indiqué que la fixation des délais de sa réalisation a été reportée à une date ultérieure. Concernant le nombre d'ambulances, M. Benbouzid a souligné que le parc automobile relevant du sec-



teur de la Santé de la wilaya comprend 58 ambulances en service, dont 7 acquises entre 2020 et 2021 réparties à travers les différentes structures. La wilaya bénéficiera dans le cadre du Fonds spécial du développement des Sud de 4 nouvelles ambulances qui seront distribuées aux établissements hospitaliers publics de Metlili, Ménea, El Guerrara et Ménea et l'établissement spécialisé dans la santé de la mère et de l'enfant, en sus de l'affectation de fonds financiers de l'excédent des opérations d'investissement réalisées dans la wilaya pour l'acquisition de nouvelles ambu-

lances. Après avoir valorisé la qualité des questions posées par les sénateurs et adressé ses remerciements au personnel de la Santé pour les services prodigués et les sacrifices consentis depuis la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, le président du Conseil de la Nation a fait des remarques sur les modalités de poser les questions orales aux membres du Gouvernement pour donner un véritable sens au contrôle parlementaire. Il a insisté, dans ce contexte, sur la nécessité de "concrétiser les réponses données par les membres du Gouvernement sur le terrain".

TINDOUF

Plusieurs projets pour renforcer le réseau postal

Le secteur de la Poste et des Télécommunications a bénéficié de plusieurs projets dans la wilaya de Tindouf pour renforcer son réseau postal, a-t-on appris hier de responsables locaux du secteur. Dans le cadre du programme d'urgence du secteur, un financement de 12 millions DA a été dégagé pour l'aménagement d'un local obtenu auprès de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) pour l'ouverture d'un bureau de Poste au niveau de la cité Ennasr à forte concentration d'habitants, et atténuer la pression sur les autres bureaux postaux, a indiqué le directeur du secteur, Ahmed Bacheikh. Le programme en question prévoit aussi le lancement de quatre bureaux postaux, deux au quartier Sellaka et les deux autres aux cités El-Hikma et El-Wiam, en coordination avec un bureau d'études public, a-t-il ajouté. Le secteur va également entamer les travaux d'un centre de dépôt et de distribution de courrier, localisé sur la route de Hassi-Abdallah à proximité de l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle, et dont il est procédé actuellement à la préparation de l'ordre de service pour l'entame des travaux, selon le même responsable. S'agissant du plan d'action de 2021, M. Bacheijh a fait état d'un projet de réalisation, au chef-lieu de wilaya, de deux bureaux postaux au quartier El-Basra et à la cité de 500 logements, en plus d'une nouvelle recette principale, sachant que l'actuelle, au centre-ville, présente un état de dégradation en dépit des améliorations qu'elle a connues au cours des dernières années.

OULED KHALED (SAIDA)

Remise des clés de 50 logements publics locatifs

Les clés de 50 logements publics locatifs (LPL) ont été remises jeudi à leurs bénéficiaires de la commune de Ouled Khaled (Saïda), a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Le nouveau centre d'habitat qui abrite ces logements a fait l'objet d'une opération d'aménagement externe avec la pose de réseaux d'eau potable, d'assainissement, du gaz et l'électricité, ainsi que la réalisation d'aires de jeux pour enfants, a-t-on précisé. Un tirage au sort pour affecter les appartements à chaque bénéficiaire d'un logement a été effectué en décembre dernier et supervisé par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), a-t-on fait savoir. Une opération de remise des clés de 90 LPL avait eu lieu lundi et mardi derniers à Sidi Boubekeur et Youb, rappelle-t-on. Les services de la wilaya de Saïda recensent un programme d'habitat global de 1. 5236 LPL dont 11.333 livrés et 3.903 en cours de réalisation.

CRIMINALITÉ

Arrestation d'un groupe de malfaiteurs à Boumerdès

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, en milieu urbain, la brigade de la police judiciaire, relevant de la sûreté de wilaya de Boumerdès, en coordination avec les différents éléments de la sûreté de daïra de Khemis El Khechna «a réussi à arrêter un groupe de malfaiteurs composé de 05 personnes âgées entre 17 et 44 ans, résidant à Khemis El Khechna a indiqué le communiqué de ce corps de sécurité.

Cette opération a permis la saisie de plusieurs armes blanches, dont trois grandes épées, sept couteaux de petite taille, 490 comprimés psychotropes et une quantité de cannabis » a précisé la même source.

Une autre opération menée par les éléments de police de la même sûreté de wilaya a permis d'interpeller un individu qui exploitait illégalement un magasin commercial, pour la vente de drogue de boissons alcoolisées de toutes sortes dont 336 canettes de bière, a-t-on appris de la même source. Le mis en cause a été présenté devant les autorités judiciaires compétentes.

...ET TROIS FEMMES À ALGER

La brigade de la police judiciaire, relevant de la circonscription administrative de Rouïba, a procédé hier, au démantèlement d'un réseau criminel, composé de trois femmes, suspectées dans des affaires d'avortement, création d'un lieu de débauche et de prostitution et de falsification de documents a indiqué le communiqué des services de police de la sûreté de wilaya d'Alger. L'opération a été rendue possible, grâce à l'exploitation d'informations confirmées, faisant état d'activités suspectes des individus formant ce réseau a précisé la même source. L'enquête



diligentée en coordination avec le parquet territorialelement compétent, a permis l'arrestation de ces suspects. Les trois femmes ont été présentées devant la justice de Rouiba.

... DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU SPÉCIALISÉ DANS LE VOL DE VOITURES À MOSTAGANEM

Les services de la police judiciaires de Mostaganem ont démantelé un réseau criminel, spécialisé dans le vol et trafic de véhicules a indiqué les mêmes services de sécurité. D'après cette source, cette opération résulte de l'exploitation des informations, faisant état de l'activité des individus dans la région de Mostaganem et les wilayas voisines. L'enquête menée par les mêmes services, en coordination avec le procureur de la République, du tribunal de Mostaganem a permis de récupérer six véhicules et l'arrestation des quatre membres du réseau, âgés entre 21 à 49 ans. Les policiers ont également pu récupérer d'autres équipements utilisés dans les opérations de vol, en plus des fichiers de base falsifiés de deux motos de grande taille, faisant l'objet d'une enquête de la police criminelle internationale "INTERPOL" a précisé la même source. Les mis en cause ont été présentés devant la justice

Samia Acher

PRISE EN CHARGE DES FEMMES AU FOYER

Cap sur la création de l'entreprise familiale

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou a affirmé jeudi depuis El-Oued que son département s'emploie à ancrer la culture de création de "l'entreprise familiale" chez la femme au foyer, notamment dans les zones d'ombre et enclavées. «Le secteur attache une importance particulière à l'ancrage de l'approche de la famille productrice chez la femme au foyer", une approche qui constitue "l'unique mécanisme permettant la création de micro-entreprises familiales contribuant à l'amélioration des conditions de vie des catégories vulnérables » a souligné Mme. Krikou, lors du départ d'une caravane de sensibilisation en direction de la femme rurale, d'El-Oued vers la commune de Miyeh-Ouensa. « La stratégie de la famille productrice, retenue au titre du programme de promotion de la femme rurale et de la femme au foyer, vise à "impliquer cette catégorie de la société dans la



sphère de production de l'entreprise familiale, en plus de dégager des opportunités d'investissement leur permettant de contribuer au développement de l'économie nationale » a-t-elle ajouté. Dans le but de mettre en œuvre le programme arrêté, la ministre a plaidé pour des campagnes de sensibilisation en direction de cette frange de la société (femme), notamment celles des régions enclavées, à travers la vulgarisation des mécanismes et dispositifs d'appui et de soutien, finan-

cier et logistique, préconisés par les pouvoirs publics via l'accompagnement technique de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM). Mme. Krikou a également donné le départ d'une caravane de solidarité médicale vers les zones enclavées de la commune de Guemmar, ainsi que d'une autre caravane de solidarité avec les populations nomades de trois communes de la bande frontalière avec la Tunisie (Benguecha, Taleb-Larbi et Douar El-Ma)

APS

OUED GHIR (BEJAÏA)

Huit morts et trois blessés selon le dernier bilan

L'accident survenu, mercredi dernier, à la prison de Oued Ghir, (10 km à l'ouest de Bejaïa), a fait huit (08) morts et trois (03) blessés, selon un bilan définitif établi par le CHU de la ville, dont les services ont accueilli l'ensemble des victimes. Parmi les personnes décédées, figurent un détenu et sept (07) fonctionnaires de la prison. Les blessés, quant à eux, sont des éléments de la protection civile, commotionnés pendant l'opération de sauvetage des victimes. "El Hamdoulillah (Dieu merci), je m'en sort à bon compte", a confié l'un d'eux à l'APS, visiblement encore sous le choc et tout blême. Ce sont ses collègues qui l'ont retiré inconscient du purgatoire. Deux autres agents, visiblement choqués par la scène, ont dû tourner de l'œil et s'évanouir à leur tour. En fin d'après-midi, leur état s'était nettement amélioré, a-t-on constaté. L'accident a eu lieu, lorsqu'un détenu, introduit dans la fosse pour un curage, eut perdu pied, après avoir inhalé des gaz toxiques, ayant émané de la décantation des eaux usées. Il s'agit en l'occurrence du sulfure hydrogène, très toxique, qui l'a noyé, selon les médecins du CHU. Ainsi, en allant à son secours, les gardiens ont subi le même sort (évanouissement et noyade). La fosse se trouve dans l'enceinte de la prison, mais à l'écart des blocs de détention. Les ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Karim Beldjoud, de la Justice et Garde des Sceaux, Belkacem Zaghmati, et des Ressources en eau, Mustapha Kamel Mihoubi, se sont déplacés sur les lieux en début d'après-midi et ont fait le point sur la situation, indiquant qu'une enquête préliminaire est ouverte pour déterminer les circonstances exactes à l'origine de ce drame. Ils ont, à l'occasion, présenté les condoléances et la solidarité du Président de la République et des membres du gouvernement aux familles des victimes et au personnel du secteur de la justice.

APS

Qahwa fi goubli |

Qu'est-ce qui nous manque pour être heureux ?

Il m'arrive peut-être comme tout le monde de me poser cette lancinante: qu'est-ce qui me manque pour être heureux ou du moins combler quelque vide dont on ignore souvent jusqu'à l'origine précise. Alors faut-il appeler cela stress ou spleen? Faut-il reconfigurer tout son modus vivendi pour recouvrer au moins un semblant de quiétude à défaut d'une paix intérieure si vivifiante? Au vrai on ne sait trop d'où provient et émane tout ce mal être existentiel que chacun et surtout ceux qui en sont victimes gère à sa manière: ici on le combat par l'alcool pour les amateurs de la dive bouteille, là par une boulimie exceptionnelle et autres "dérivatifs"

sensés cultiver la sérénité. Mais comme tout succédané ou ersatz ce palliatif ne dure en fait que le temps d'un palliatif c'est à dire trop éphémère pour rétablir le nécessaire équilibre qui permet au moins d'exister sans trop de heurts. Car ces dernières années les maladies psychosomatiques ont fait et font encore des ravages par leur prévalence spectaculaire passant du jour au lendemain pratiquement du simple stade sporadique à celui redoutable d'endémique. En réalité et tant que la société continuera à sécréter autant de toxines parfois mortelles hélas c'est qu'il y a au moins quelque chose qui ne va pas quelque part. Et là on hésite à

situer avec concision et la rigueur d'un analyste les racines de ce mal du siècle qui n'épargne pratiquement aucune catégorie sociale. Faut-il alors nous confier aux bons soins de nos gouvernants si tant est que bien sûr, de nos psy ou prendre plutôt notre mal en patience en se disant après tout qu'il y a pire ? En attendant et si tout comme mézigue vous souffrez de stress pratiquez une activité sportive, un hobby ou tout autre palliatif sensé atténuer le mal. Ce ne serait déjà pas si mal et ça ne peut vous faire que du bien là où ça fait mal...

A. Zentar



**Votre quotidien
chaque jour
chez votre buraliste**

SYRIE

125 «membres» de Daesh arrêtés

Les forces kurdes en Syrie ont annoncé hier avoir arrêté 125 membres présumés du groupe Etat islamique (EI-Daesh) à l'issue de leur opération dans le camp de déplacés d'Al-Hol, récemment secoué par une série de meurtres et d'incidents sécuritaires. Les Forces démocratiques syriennes (FDS) et la police kurde des Assayech ont lancé dimanche une opération sécuritaire à Al-Hol, véritable cité de tentes où vivent près de 62 000 personnes, en grande majorité des femmes et des enfants, dans le nord-est de la Syrie en guerre. En cinq jours, «125 membres des cellules dormantes de l'EI ont été arrêtés», a annoncé hier le porte-parole des Assayech, Ali al-Hassan. Parmi eux se trouvent une vingtaine de «responsables» des cellules à l'origine d'assassinats ayant eu lieu dans le camp, a précisé le porte-parole lors d'une conférence de presse depuis la localité d'Al-Hol, retransmise par plusieurs Chaînes de télévision. Depuis le début de l'année, «plus de 47 meurtres» ont été perpétrés dans le camp, a indiqué M. Hassan. Al-Hol accueille les femmes et les enfants étrangers de terroristes de Daesh, mais aussi des familles syriennes et irakiennes. L'ONU a maintes fois mis en garde contre une détérioration de la situation sécuritaire à Al-Hol, secoué par des tentatives d'évasion et des attaques contre des gardes et des employés d'ONG. «De nombreux éléments de l'EI ont infiltré» le camp d'Al-Hol en se faisant passer «pour des civils dans le but d'y mener leurs activités et de se réorganiser», selon M. Hassan. Malgré les arrestations, «le danger n'a pas encore été éliminé», a-t-il averti. «Il persistera tant que (...) la communauté internationale ne considérera pas le camp comme un sérieux problème international, auquel elle aussi doit apporter des solutions adaptées», a-t-il dit. Il a réitéré l'appel des autorités kurdes à rapatrier les ressortissants étrangers présents en Syrie. Environ 10 000 femmes et enfants étrangers vivent dans une annexe d'Al-Hol qui leur est réservée, selon un rapport onusien. La plupart des pays, notamment européens, rechignent à reprendre leurs citoyens. Certains, dont la France, ont rapatrié un nombre limité d'enfants, souvent des orphelins.

LORS DE SON DISCOURS D'INVESTITURE À NIAMEY Le président nigérien dénonce des « crimes de guerre » dans son pays

Le nouveau président du Niger, Mohamed Bazoum, a dénoncé vendredi des « crimes de guerre » commis dans son pays par des « groupes terroristes », lors de son discours d'investiture à Niamey. Le Niger est « confronté à l'existence de groupes terroristes dont la barbarie vient de dépasser toutes les bornes » et qui « se livrent à des massacres de civils innocents à grande échelle commettant à l'occasion de vrais crimes de guerre », a-t-il dit.

Il a estimé que les chefs de ces groupes terroristes « relèvent d'autres pays, jamais aucun chef terroriste n'a fait cas de griefs contre notre Etat, encore moins formulé la moindre revendication en sa direction ». Le Niger doit faire face dans sa partie est proche du Nigeria aux attaques du groupe djihadiste nigérien Boko Haram, et dans sa partie ouest proche du Mali à celles de groupes affiliés à l'Etat islamique (EI) et à Al-Qaïda. M. Bazoum a estimé qu'en ce qui concernait le groupe Etat islamique au grand Sahara (EIGS) dont les dirigeants « sont des ressortissants du Maghreb » et qui a ses bases « en territoire malien dans les régions de Ménaka et Gao », le combat « contre lui sera très difficile aussi longtemps que l'Etat malien n'aura pas exercé la plénitude de sa souveraineté sur ces régions ». « La situation actuelle du Mali a un impact direct sur la sécurité intérieure de notre pays », a-t-il affirmé, ajoutant : « C'est pourquoi notre agenda diplomatique sera centré sur le Mali ». Les attaques contre des civils se sont multipliées depuis le début de l'année au Niger : plus de 300 personnes ont été tuées dans trois séries d'attaques contre des villages et des campements de l'ouest du pays. La dernière de ces attaques de grande ampleur a eu lieu le 21 mars dans la région de Tahoua, faisant 141 morts dans trois villages touareg et des campements alentour. La région de Tahoua, vaste et désertique, se trouve à l'est de celle de Tillabéri, toutes deux proches de la frontière avec le Mali. L'investiture de Bazoum intervient dans un contexte marqué par des craintes sécuritaires après les attaques meurtrières du 21



mars, et des tensions politiques nées des contestations des résultats de la présidentielle, en plus de la tentative de coup d'Etat venue perturber le climat autour de la cérémonie d'investiture. Elu le 3 février dernier, Bazoum a été investi, hier, devenant, ainsi, officiellement le nouveau président du Niger. En effet, c'est la première fois dans l'histoire du Niger qu'un président élu succédera à un autre président élu. Le pays a déjà vécu quatre coups d'Etat réussis (1974, 1995, 1999 et 2010) et plusieurs tentatives échouées. Dans la nuit du 30 au 31 mars dernier, le gouvernement nigérien a annoncé avoir déjoué une tentative de coup d'Etat. Une enquête a été ouverte mais « plusieurs personnes ont été interpellées et d'autres sont activement recherchées », selon les autorités nigériennes. C'est la troisième fois depuis 2011 que le

gouvernement de Mahamadou Issoufou déclare avoir empêché un coup d'Etat. En conséquence, les représentations diplomatiques ont déjà mis en garde leurs citoyens. L'ambassade des Etats-Unis à Niamey a décidé de suspendre ses « services consulaires jusqu'à nouvel ordre » alors que celle de la France a invité ses compatriotes « à rester chez eux ». Toutefois, le gouvernement affirme que la situation est totalement sous contrôle et invite « la population à vaquer normalement à ses occupations quotidiennes ». Le rival du président élu, l'ex-président Mahamane Ousmane, conteste toujours les résultats du scrutin validés par la Cour constitutionnelle devant laquelle il a déposé recours le 8 mars, avant d'être rejeté par la même juridiction.

R. I/Agences

ALORS QU'UNE ATTAQUE CONTRE LA MINUSMA A ÉTÉ REPOUSSÉE 2 soldats maliens tués

Deux soldats maliens ont été tués hier lors d'une attaque attribuée aux terroristes dans le centre du Mali, alors que dans le même temps des Casques bleus tchadiens de la mission de l'ONU au Mali (Minusma) repoussaient un assaut dans le nord, ont indiqué des sources sécuritaires et locales. A Diafarabé, localité située sur le fleuve Niger à 350 km au nord-est de Bamako, « une attaque terroriste contre notre position a fait deux morts dans nos rangs et six blessés, mais cinq terroristes ont été tués », a déclaré à l'AFP un officier malien. « Nous contrôlons la situation », a ajouté cet officier ayant requis l'anonymat. Un élu de la région de Mopti, principale ville du centre, a confirmé l'attaque, survenue vers 06h00 (GMT et locales). « Deux militaires maliens ont été tués », de même que des assaillants, a-t-il dit. Un jeune homme de la localité, Youssouf Aya, explique avoir vu « passer un cortège de moto avec des hommes armés » en direction du poste militaire, puis avoir « entendu des coups de feu ». Il dit avoir vu les corps de deux militaires et plusieurs soldats blessés.

Selon lui, les assaillants ont « occupé un moment » le poste militaire avant de repartir le long du fleuve en direction du sud-ouest. Au même moment, à 850 km plus au nord-est, les Casques bleus tchadiens stationnés à Aguelhok ont « repoussé une attaque terroriste », a indiqué à l'AFP une source militaire internationale. Les assaillants « ont été pourchassés, la situation est sous contrôle », a-t-elle ajouté. « Dans le camp, il y a eu au moins deux véhicules touchés ou calcinés, mais l'attaque a été repoussée. Nous avons vu les soldats tchadiens sortir pour poursuivre les terroristes », a précisé à l'AFP un élu de cette localité située à 200 km de la frontière algérienne. Le Mali est en proie depuis 2012 à une crise sécuritaire et une poussée terroriste qui se sont propagées du nord au centre du pays, puis au Burkina Faso et au Niger voisins. Les violences, terroristes, intercommunautaires ou autres ont fait des milliers de morts et des centaines de milliers de déplacés, malgré l'intervention de forces onusiennes, africaines et françaises.



ARABIE SAOUDITE

Le Mouvement Ansarullah attaque une base aérienne

Des membres du Mouvement Ansarullah (Houthis) du Yémen ont annoncé avoir lancé jeudi une attaque au moyen de drones chargés d'explosifs contre la base aérienne du roi Khaled, dans le sud-ouest de l'Arabie saoudite, ce qui constitue leur deuxième attaque contre le royaume en moins de 24 heures. « Nos forces ont pris pour cible la base aérienne du roi Khaled, dans la ville de Khamis Mushait, au moyen de deux drones chargés d'explosifs. La cible a été touchée avec précision », a déclaré

le porte-parole du Mouvement Ansarullah (Houthis), Yehya Sarea, dans un communiqué diffusé par al-Masirah, la Chaîne de télévision du groupe. Dans le même temps, la Chaîne saoudienne Al Arabiya a cité une déclaration de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite selon laquelle deux drones chargés de bombes lancés par la milice houthie en direction de Khamis Mushait avaient été interceptés et détruits. Il s'agissait de la deuxième attaque de ce genre contre l'Arabie saoudite en moins de

24 heures. Un peu plus tôt dans la journée, la milice soutenue par l'Iran a lancé une attaque de drones contre Riyad, la capitale saoudienne, mais le royaume n'a émis aucun commentaire à ce sujet. Ces attaques surviennent près d'une semaine après que l'Arabie saoudite eut proposé un cessez-le-feu supervisé par l'ONU au Mouvement Ansarullah (Houthis). Ceux-ci ont cependant rejeté cette initiative, affirmant qu'elle ne contenait « rien de nouveau ».

SANTÉ ENFANT

Le reflux gastro-œsophagien

Le reflux gastro-œsophagien (RGO) du bébé est un sujet d'inquiétude pour les parents. Comment le diagnostiquer ? Comment le prendre en charge ? Dans quels cas prescrire des médicaments ? Quelles différences avec des régurgitations ? Les réponses de nos spécialistes.

QU'EST-CE QUE LES RÉGURGITATIONS DU NOURRISSON ?

La plupart du temps, les régurgitations banales ne gênent pas les nourrissons, mais elles ennuient les mamans car elles tachent les vêtements et laissent une désagréable odeur de lait caillé ! Elles obligent souvent à faire porter un bavoi au bébé, à moins de le changer plusieurs fois par jour, et à protéger son épaule d'un linge après l'avoir nourri pour ne pas salir ses vêtements.

RÉGURGITATIONS, REFLUX GASTRO-OESOPHAGIEN : COMMENT LES DIFFÉRENCIER ?

Les régurgitations sont favorisées par le fait que l'alimentation du nourrisson est entièrement liquide et que son estomac n'a qu'une petite contenance : il a la taille d'une noisette à la naissance, d'une balle de golf à un mois.

Un trop-plein peut vite arriver quand on sait qu'un bébé boit entre 130 et 150 ml par kilo de poids et par jour. Si on transpose cela pour un poids d'adulte, cela reviendrait, pour ce dernier, s'il pèse 60 kg, à avaler 8 litres de liquide ! Sans oublier que le nourrisson passe une bonne partie de ses journées en position allongée, ce qui favorise la remontée des liquides.

Tant que l'enfant est en parfaite santé, que sa courbe de poids est normale, il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

LES SYMPTÔMES DU RGO AUTRES QUE LES RÉGURGITATIONS

Chez certains bébés, le reflux entraîne d'autres symptômes que les simples régurgitations :

- pleurs importants ;
- inconfort visible ;
- mauvaise prise de poids, voire une cassure de la courbe de poids ;
- insomnies ;
- régurgitations avec la présence de sang ;
- pâleur du visage.

On suspecte alors un reflux gastro-œsophagien pathologique qui va nécessiter des examens complémentaires », précise le gastro-pédiatre.

COMMENT TRAITER LE RGO BANAL ?

Dans le cas des régurgitations sans complication, des mesures hygiéno-diététiques sont mises en place.

• Prescription d'un lait épaissi avec de l'amidon de maïs, de riz ou de la caroube ou, en cas de suspicion d'une allergie aux protéines du lait de vache (APLV), un hydrolysat.

• Régler l'allaitement afin qu'il ne soit pas réalisé à la demande, avec un bébé mis trop souvent au sein.

• Faire des pauses pour que le nourrisson puisse faire des rots et évacuer ainsi l'air absorbé en se nourrissant. Ce dernier favorisant les régurgitations et les ballonnements.

• Respecter, au biberon, la ration quoti-



Comment porter bébé, mois après mois

DE 0 À 3 MOIS : PORTER BÉBÉ TOUT CONTRE SOI

Durant cette période, la maman répond à toutes les demandes de son bébé : changes, repas, câlins... Pour le porter, le prendre dans vos bras, le nourrir, le changer, vous allez devoir prendre en compte que son tronc n'est pas du tout musclé. Vers la fin du deuxième mois à peine, il parviendra à tenir un peu sa tête, sans réelle stabilité. Vous pouvez donc essayer trois positions :

- tout contre vous, la tête en appui sur votre épaule, c'est le cœur à corps idéal
- votre bébé allongé de tout son long, avec sa tête dans le creux de votre bras et les fesses soutenues par le bras opposé ;
- couché sur le ventre à califourchon sur votre avant-bras, en cas de colique. Glissez une main sous son ventre en le maintenant au niveau des hanches.

dienne correspondant à l'âge de bébé.

• Vérifier que la reconstitution du biberon se fasse bien avec une mesure de lait pour 30 ml d'eau, en versant l'eau en premier, sinon on se retrouve avec un biberon trop concentré.

• Faire prendre à bébé ses repas dans le calme, sans utiliser son téléphone portable et en regardant bien son bébé.

• Attendre 20 à 30 min après chaque biberon ou tétée avant de l'installer en position couchée.

• Éviter de trop serrer sa couche.

• Éviter également de lui mettre des vêtements trop serrés au niveau de l'estomac.*

COMMENT DIAGNOSTIQUER UN RGO COMPLIQUÉ ?

Le médecin peut demander, lorsqu'il suspecte un RGO pathologique, ou RGO interne, des examens complémentaires. Il y en a deux :

L'ENDOSCOPIE DIGESTIVE

Lorsqu'un reflux gastro-œsophagien est suspecté avec perte de poids ou sang dans les vomissements, les recommandations sont de réaliser une œsogastroduodénoscopie (endoscopie digestive par le haut) à la recherche d'une œsophagite.

Cet examen se fait sous anesthésie géné-

DE 3 À 6 MOIS : PORTER BÉBÉ EN L'OUVRANT AU MONDE

Il adore observer son environnement et de plus en plus, il commence à attraper des objets, à s'agripper.

Son dos se muscle petit à petit et il est capable de tenir assis en posant ses mains au sol pour se maintenir.

À cet âge, les positions que l'on peut appeler "d'ouverture au monde" sont importantes.

- Mettez son dos contre vous, une main sur sa poitrine et une autre sous ses fesses ou glissée dans son entrejambe.
- Il adore également être installé sur le ventre. Glissez un avant-bras entre ses jambes jusqu'à poser une main sur son abdomen et mettez l'autre main sous sa poitrine en faisant une pince avec le pouce et l'index sous son aisselle. Soulevez-le, vous pouvez ainsi le bercer.

rale chez le nourrisson. Il est très court, entre 3 et 5 minutes, avec parfois une biopsie.

L'œsophagite est due à la remontée d'acide dans l'œsophage alors qu'il devrait rester dans l'estomac.

LA PHMÉTRIE OESOPHAGIENNE

Cet examen est réalisé lorsque l'enfant a les symptômes suivants sans reflux extériorisé :

- bronchites à répétition ;
- toux chronique ;
- infection ORL à répétition (otites) ;
- malaise grave.

Dans ce cas, on fait une pHmétrie œsophagienne.

On insère dans l'une des narines de l'enfant une sonde de tout petit diamètre et équipée d'un capteur d'acidité. Cette dernière est glissée jusqu'au bas de l'œsophage. Elle est reliée à un enregistreur et l'enfant la garde 24 heures.

Après la pause de la sonde, l'enregistreur est placé dans un petit sac à dos et l'enfant rentre chez lui. Le lendemain, la sonde est retirée et les données de l'enregistreur sont analysées.

Elle n'a donc aucun intérêt en cas de présence de régurgitations par la bouche, puisqu'ils sont visibles à l'œil nu, pas besoin d'une sonde pour les détecter.

Quels traitements pour soulager un RGO pathologique chez un bébé ?

Lorsque les mesures hygiéno-diététiques n'ont pas suffi à calmer le reflux gastro-œsophagien du nourrisson, et qu'il s'agit d'un RGO pathologique, on a recours aux médicaments.

LES PROTECTEURS DE LA MUQUEUSE

Il s'agit de pansements gastriques à base d'alginate (Gaviscon), de siméticone (Polysilane) qui protègent la muqueuse de l'œsophage des remontées acides de l'estomac. Ils limitent la fréquence et le volume des régurgitations.

Les traitements naturels contre le reflux gastro-œsophagien Outre les mesures diététiques et les médicaments en cas de nécessité, d'autres choses peuvent être mises en place pour favoriser le confort du bébé qui souffre de régurgitations.

LE COUCHER EN PLAN INCLINÉ (PRO-CLIVE)

Cette position permet, grâce à la gravité, que le contenu de l'estomac soit attiré vers le bas et donc remonte moins. La surélévation du lit grâce à l'ajout d'un plan incliné peut limiter les régurgitations. Attention, il n'est pas question de "bricoler" soi-même un plan incliné dans le lit de bébé avec des coussins ou des couvertures.

Le portage en écharpe

La position verticale après la tétée ou le biberon limite le reflux. Mais, il est difficile de garder son bébé plusieurs heures à la verticale, dans les bras. D'où l'intérêt d'avoir recours à une écharpe de portage. La bonne position de portage est celle où bébé se sent bien. Il peut y en avoir plusieurs : genoux remontés au niveau du bassin ou juste à hauteur des hanches ou des fesses, peu serré au niveau du haut du corps, du ventre pour qu'il puisse se tortiller si besoin, avec des nouages flottants.

Le massage

Tout doucement, avec l'aide de trois doigts seulement, masser le ventre de bébé dans le sens des aiguilles d'une montre, tout d'abord au niveau de l'estomac puis juste au-dessus du nombril, pour faciliter sa digestion. Et, dans un deuxième temps, juste avec les pouces, masser de chaque côté du nombril, en partant du diaphragme et en redescendant.

L'homéopathie

Il existe des alternatives à la prescription de produits conventionnels, avant le recours, parfois, aux inhibiteurs de la pompe à protons.

En homéopathie, il y a trois grands médicaments classiques que l'on peut prescrire en cas de reflux gastro-œsophagien chez l'enfant. Il s'agit de Nux Vomica, d'Antimonium Crudum et d'Asa Foetida. Il y a aussi les médicaments d'aggravation qui sont Arsenicum Album, Phosphorus et Robinia pseudoacacia.

Avant l'âge de six mois, pour éviter tout risque de fausse route, il faut faire fondre les granules dans un peu d'eau, bien agiter la solution et les donner au bébé au biberon.

L'ostéopathie

C'est pourquoi, avant de traiter le nourrisson, l'ostéopathe s'enquiert du déroulement de la grossesse, de la manière dont s'est passé l'accouchement, du comportement et des habitudes de bébé, etc.

RGO CHEZ LE BÉBÉ : JUSQU'À QUEL ÂGE PEUT-IL DURER ?

En général, une première amélioration se fait sentir lorsque le tout-petit commence à se tenir assis, vers six mois, puis entre 1 an et l'âge de 15 mois le RGO disparaît. Si le RGO persiste au-delà de l'âge de deux ans, il va falloir le prendre en charge comme tous troubles fonctionnels de l'adulte.

RESTAURATION DES VIEILLES MOSQUÉES L'art et la manière

La restauration et la préservation de notre patrimoine matériel et immatériel est devenue une urgence de l'heure. Tant les pouvoirs publics semblent déterminés plus que jamais à mettre le holà aux dégradations causées par des prédateurs de tous poils. Et se lancer, par là même, dans une vaste opération de rénovation et de restauration autant des plus anciennes mosquées que d'autres édifices. Pour en faire une destination touristique privilégiée...

A la conservation du patrimoine matériel et immatériel ancestral relève d'une obligation sacrée. Et nul n'a donc droit de s'y soustraire. Il faut savoir à cet effet que nous avons hérité, sur ce registre, de sites et monuments ancestraux qu'on doit à différentes civilisations qui ont peuplé (pour n pas dire envahi) le versant sud de la méditerranée. Longtemps laissé en jachère ce patrimoine fait désormais l'objet de toute la sollicitude voulue des pouvoirs publics. Et on ne peut que les féliciter et s'en féliciter. Tant ces si précieux présents de l'histoire universelle qui fait et défait bien des rêves méritent, au moins, l'importance qu'on accorde à tout héritage. Et ces édifices et lieux du culte notamment constituent un apport civilisationnel indéniable dont il est impératif de prendre soin comme la prunelle de nos yeux. Ainsi l'appel à des compétences nationales et étrangères outre des équipes mixtes pluridisciplinaires (architectes, rénovateurs, historiens de l'art, sociologues, etc.), contribuera, à coup sûr, à redonner une seconde vie à tous ces édifices confiés parfois à de petits bricoleurs sans envergure reconnue. Aujourd'hui dieu merci les choses et les mentalités ont évolué, de nouvelles spécialités

architecturales ont vu le jour, tout comme un tout autre regard semble animer les promoteurs et les porteurs de projets. Tous soucieux comme de juste de mettre leur savoir-faire à la disposition de ces monuments qui racontent une partie de notre histoire millénaire à l'instar des mosquées de Annaba, Bedjaia, Constantine, Biskra, Médéa, etc...programmées dans la nouvelle stratégie de restauration, travail de longue haleine certes et tout aussi couteux mais le patrimoine, lui, n'a pas de prix. Tant il nous renvoie à nos origines, notre moi profond, notre grandeur, en tant que témoin privilégié de tout un pan de notre parcours historique. Sur un autre registre, une fois sérieusement inventorié, tout ce patrimoine restauré et rénové dans une deuxième étape, sera classé et versé dans le patrimoine universel sur la base d'un non moins rigoureux cahier des charges comme l'exigent les différentes lois en vigueur. Au final tout cet investissement sera amorti à terme par son ouverture autant aux touristes nationaux qu'étrangers lorsque les cieus nous seront plus cléments et l'Algérie surtout débarrassée à jamais de cette sata-née bestiole de Covid-19...qui a bloqué et contrarié bien d'ambitieux projets rentables pour notre économie et, par asso-



ciation d'idées, notre si beau pays. Et madame le ministre de la culture en engageant son département ministériel dans une telle voie royale pour le moins (restauration des lieux du culte pour rappel), frappe là n grand coup ne serait-ce du fait qu'elle participe ainsi à cette œuvre grandiose de récupération et d'entretien rationnel et scientifique de notre vaste et riche patrimoine matériel et immatériel abandonné jusque-là aux prédateurs de tous poils e qui n'auront plus ainsi à poursuivre leur instinct destructeur avéré et hélas impuni. Car des sites entiers ont été squattés par toute une faune d'individus loufoques qui s'y adonnaient à des pratiques et rituels illicites au vu et au su de tout le monde. Et notamment des autorités locales plus préoccupées de s'en

mettre plein les poches que de protection du patrimoine dont ils ont dûment la garde au regard de la législation puisque les présidents d'ApC notamment sont les premiers magistrats de leur champ de compétence territorial.

Désormais, une page est bel et bien tournée et tous les regards se tournent vers cette ambitieuse et non moins incontournable opération de restauration des mosquées et autres édifices classés dans la nomenclature et tablette des décideurs qui ne badineront plus avec la moindre atteinte à cet inestimable patrimoine. Que nous envient bien des pays riverains et autres nations plus éloignées. Raison de plus pour le réhabiliter en y mettant l'art et la manière. Dont acte...

Amar Zentar

ILS MÉRITAIENT AU MOINS UN LIFTING

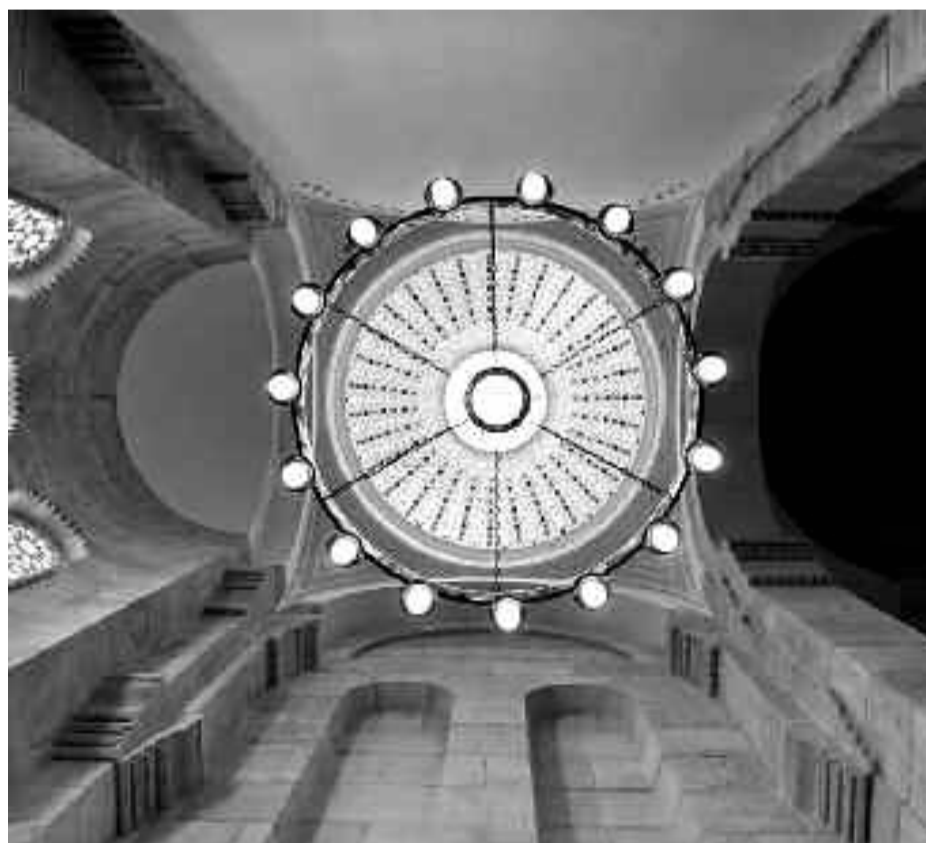
Les lieux du culte revisités

L'enseignant en archéologie islamique à l'Université d'Alger, Dr Azzoug Abdelkrim, a mis l'accent, mercredi, sur l'importance des vieilles mosquées en tant que pôles de rayonnement scientifique et l'impérative préservation de la place de cette structure sur les plans social et urbanistique. Intervenant lors d'une rencontre organisée au musée national des antiquités et des arts islamiques, M. Azzoug a présenté une vision prospective sur la restauration des vieilles mosquées et ses différentes dimensions, soulignant, au passage, l'importance de ces structures en milieu socio-urbanistique compte tenu de leur rôle dans la société.

LE RÔLE PIVOT DE LA MOSQUÉE DURANT LES GUERRES

Evoquant l'architecture des mosquées de vieilles villes à l'instar de Annaba, Constantine, Bejaïa, Miliana et autres dans le Sahara algérien, le spécialiste a constaté que la construction de ces mosquées ayant joint l'urbanisme à l'aspect religieux n'était pas coûteuse car bâties avec une matière première disponible dans leur environnement.

Il a évoqué également le rôle pivot de la mosquée pendant les guerres notamment contre l'occupant français qui a détruit les lieux de culte les détournant de leur vocation sans le moindre respect de leurs spécificités architecturales. Le conférencier a mis en avant l'intérêt accordé aux vieilles mosquées dans le monde arabo-musulman en leur consacrant des wakfs dont



des vergers pour pouvoir financer leurs besoins. Le spécialiste a évoqué la dimension touristique de ce patrimoine, compte tenu de sa dimension architecturale et religieuse, à l'instar de la mosquée Abou Muhajir Dinar et la Grande Mosquée d'Alger, ainsi que la dimension artistique et esthétique, car ces bâtisses anciennes ont des caracté-

ristiques et spécificités artistiques grâce à l'utilisation de la calligraphie arabe et de formes géométriques dans la décoration. Evoquant le processus de restauration de ces monuments, il a souligné la nécessité de mentionner les mécanismes de restauration des mosquées car chaque monument a ses caractéristiques artistiques, architec-

turelles et historiques qui le font, selon le spécialiste, imposer un ensemble de mécanismes techniques pour intervenir dans le processus de maintien et de restauration de son lien spirituel et architectural avec le tissu urbain traditionnel, ce qui nécessite la présence d'une expertise et d'efforts locaux et nationaux. Les établissements qui postulent pour des projets de restauration sont également tenus de soumettre des dossiers d'expertise technique dans lesquels les projets de restauration antérieurs apparaissent dans le même schéma pour préserver l'authenticité du monument, ses caractéristiques et sa dimension sacrée.

UN VASTE INVENTAIRE NATIONAL S'IMPOSE !

Il est également demandé aux institutions concernées de procéder à un vaste inventaire national des anciennes mosquées et de mesurer le degré des dommages et de les organiser en fonction de leur importance. Il a également souligné que l'équipe de travail comprend des architectes, des archéologues et des historiens, ainsi que la participation de la main-d'œuvre technique pour réhabiliter ce patrimoine.

Il a conclu que les anciennes mosquées "sont le reflet de leur environnement", dont les reliefs et le climat imposent un ensemble de conditions sur le monument, comme l'utilisation de matières premières identiques à l'original pour réaliser une restauration correcte qui garantit la durabilité et la continuité au monument.

BELMADI NE DÉCOLÈRE PAS

«Il faut aller chercher ceux qui manigancent contre nous à la CAF»

«L'Algérie n'est pas protégée et adresser des rapports à la CAF ne suffit pas. Il y a sans doute un marionnettiste qui manigance contre nous», dira Belmadi sur les ondes de la radio algérienne.

Le sélectionneur national Djamel Belmadi ne décolère pas contre les responsables de la CAF et de sa commission d'arbitrages, après les injustices dont a été victime l'EN lors des éliminatoires de la CAN 2022. « L'Algérie n'est pas protégée et adresser des rapports à la CAF ne suffit pas. On est un pays fort, qui compte en Afrique, il faut monter au créneau et aller chercher ceux qui manigancent contre nous à la CAF, ceux qui tirent les ficelles. Il y a sans doute un marionnettiste qui manigance contre nous. Cet arbitre comorien, un gendarme de surcroît, il ne faut pas le lâcher. C'est de la pure corruption ! », dira Belmadi sur les ondes de la radio algérienne. « Après ce qu'on a enduré en Zambie, on nous désigne un arbitre burkinabé pour le match contre le Botswana alors que le Burkina Faso sera notre concurrent direct dans les éliminatoires du Mondial 2022. C'est insensé ! Ce n'est pas de la paranoïa, car il y a une accumulation de fautes et d'injustices contre nous. Ce n'est plus du sport et on ne peut s'amuser avec ça », tonne Belmadi, pas content aussi du tirage au sort du Mondial 2022. « Le Maroc, la Tunisie ou l'Égypte n'ont pas des tirages plus compliqués que les nôtres. On se retrouve avec le Burkina Faso dans le même grou-



pe, c'est une blague ! », fulmine le driver des Verts, déterminé à se qualifier au Mondial. « Qui ne veut pas aller en Coupe du monde ? », lance-t-il, tout en saluant le travail accompli par l'équipe de Zetchi en matière de formation et d'accompagnement de l'EN. « Zetchi a fait un brillant travail au niveau de l'EN et sur le plan de la formation. Moi, j'aime la formation qui nous permettra d'avoir d'autres joueurs comme Bensebaini, Benlamri, Belaili,

Atal et Bounedjah, voire meilleurs qu'eux, car le talent ne manque pas en Algérie. J'espère qu'on va continuer à avancer avec le futur président de la FAF », précise le patron de l'EN, avant de revenir sur sa dernière rencontre avec les plus hauts responsables du pays. « Quand on me convoque, j'y vais par respect et je réponds aussi à toutes les questions sur notre football, mais je sais où est ma place », a-t-il conclu. **L. B.**

BAHLOULI AVERTIT LES PLUS JEUNES

«Le talent seul ne suffit pas»

Promis à un grand avenir, Farès Bahlouli (25 ans) a complètement explosé en plein vol. Désormais au Metal Kharkiv, en troisième division ukrainienne, le milieu offensif français a averti la jeune génération pour éviter de faire les mêmes erreurs que lui. « C'est un terme (gâchis, ndr) qui est énormément revenu pour parler de moi. Quelqu'un d'extérieur qui connaît le joueur que je suis, qui l'a vu jouer et qui voit où j'en suis aujourd'hui, c'est normal qu'il dise ça. Moi le premier, si je me regarde de l'extérieur je me dis qu'avec mes qualités, c'est du gâchis. Un peu comme un (Hatem) Ben Arfa qui avait un talent fou. Bien sûr qu'à 18 ans, je ne me serais jamais dit que j'aurais cette carrière. C'est malheureux, mais de mon point de vue qui a tout vécu, la vie est comme ça », a indiqué l'ancien Lillois pour France Football. « Tu fais des choix et il y a des choses que tu ne contrôles pas. Le plus dur est de voir des joueurs, parfois d'anciens coéquipiers, qui font une carrière avec moins de qualités que toi. Mais attention, je n'envie et n'en veux à personne. Je pense que mon histoire peut aider des personnes à se rendre compte que le talent seul ne suffit pas. Tu peux être le plus grand génie du football, si tu ne travailles pas et que tu n'es pas prêt mentalement, ça ne marchera pas. Dans le football moderne, ça ne suffit plus », a rajouté Bahlouli.

LES DATES DE LA CAN 2022 DÉVOILÉES

La CAF se prononce sur les tests Covid-19

Après une édition 2019 organisée en été, la CAN va de nouveau se jouer en début d'année civile. En effet, la Confédération Africaine de Football (CAF) a dévoilé les dates de l'épreuve 2022, qui se disputera au Cameroun entre le 9 janvier et le 6 février. Le tirage au sort de la phase de poules se déroulera le 25 juin prochain.

Les équipes qualifiées pour la CAN sont l'Algérie, le Burkina Faso, le Cap-Vert, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, les Comores, l'Égypte, l'Éthiopie, le Gabon, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, le Maroc, le Nigeria, le Sénégal, la Tunisie, le Soudan, le Zimbabwe, le Bénin ou la Sierra Leone.

Le match entre la Sierra Leone et le Bénin est reporté à la prochaine fenêtre internationale de la FIFA en juin 2021, en raison d'une polémique sur les tests Covid-19. Après cette affaire, la Confédération africaine de football (CAF) réfléchit à la possibilité de confier à des organes indépendants les tests Covid-19 exigés lors de ses compétitions notamment en prévision de la CAN 2022 au Cameroun. « Au sujet des polémiques sur les tests Covid-19 actuellement exigés lors des compétitions, les réflexions ont été entamées pour mettre en place en - collaboration avec l'OMS - des organes indépendants en charge d'effectuer les tests en vue des matches, ceci notamment dans la perspective de la CAN », a indiqué la CAF dans un communiqué publié sur son site officiel.

Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion du Comité exécutif de la CAF en visioconférence, mardi, en présence de son Secrétaire général Véron Mosengo-Omba et sous la présidence du Dr Patrice Motsepe. Ces tests effectués par des médecins des Fédérations hôtes des matches soulèvent souvent des polémiques. Outre la question des tests Covid-19, Veron Mosengo-Omba "a informé le Comité de l'état de dégradation de certaines infrastructures (stades et infrastructures d'accueil) qui n'offrent pas ou plus les garanties indispensables pour accueillir des compétitions de la CAF, notamment les matches comptant pour la CAN", ajoute le communiqué. "Il a été convenu que l'amélioration des infrastructures devient l'une des priorités de la CAF et un plan détaillé sera présenté à court terme", a-t-on souligné.

IL S'EST BLESSÉ AVEC L'EN

Benlamri touché aux ischios-jambiers

Le défenseur international algérien de l'Olympique lyonnais, Djamel Benlamri, déclare forfait pour le match en déplacement, ce samedi sur le terrain du RC Lens (20h00), dans le cadre de la 31e journée du championnat de Ligue 1 française de football, a annoncé jeudi l'entraîneur Rudi Garcia. « Djamel s'est blessé aux ischios avec la sélection algérienne », a expliqué le coach de Lyon en conférence de presse. Benlamri (31 ans) est sorti sur blessure lundi en seconde période (78'), lors de la large victoire décrochée par les « Verts » face au Botswana. Benlamri ne compte que sept apparitions avec l'OL, depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE : MCA-ZAMALEK À 20H

Le Mouloudia à un point des quarts

Le MC Alger tentera de valider sa qualification aux quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique, ce soir (20h) au stade du 5-Juillet, à l'occasion du choc contre le Zamalek d'Égypte. Un nul suffira au bonheur des Mouloudéens qui ont déjà accroché les Zamalkaouis, finalistes malheureux de la dernière édition, chez eux au Caire. « On a besoin d'un nul, mais on doit jouer sans calculs, pour gagner. On aura affaire à un adversaire très expérimenté, dirigé par un entraîneur de métier qui a fait ses preuves en Afrique. On doit être à la hauteur pour ne pas se faire surprendre », lance Lotfi Amrouche, l'entraîneur adjoint du Mouloudia, qui regrette l'absence des deux cadres de son team, Saâdou et Frioui. Le défenseur central, Nabil Saâdou, est blessé, alors que l'avant centre, Samy Frioui, est suspendu pour cumul de cartons. Même en cas de défaite, les camarades de Hachoud vont conserver la seconde place du Groupe D, étant donné qu'ils ont six points d'avance sur le Zamalek. Le leader, l'ES Tunis, déjà qualifié aux quarts de finale, se rend au Sénégal pour affronter Teungueth FC, éliminé, avant de recevoir le MCA lors de la sixième et dernière journée de cette phase des poules.

L. B.

ELIMINATOIRES MONDIAL 2022

Djibouti, premier adversaire de l'EN



La sélection algérienne de football entamera les éliminatoires du Mondial 2022 début juin prochain. La modeste sélection de Djibouti sera son premier adversaire le 5, 6, 7, ou 8 juin au stade Mustapha Tchaker de Blida, a-t-on annoncé sur le site officiel de la FAF. Les poulains de Djamel Belmadi se déplaceront lors de la seconde journée (11, 12, 13 ou 14 juin) à Ouagadougou pour défier les Etalons du Burkina Faso, présentés comme leurs sérieux concurrents dans le Groupe A, composé aussi du Niger que nos champions d'Afrique affronteront lors de la troisième journée (1, 2, 3 ou 4 septembre), à Blida, puis lors de la quatrième journée (5, 6, 7 ou 8

octobre) à Niamey. La sélection du Niger est dirigée par l'ancien sélectionneur national et entraîneur du MC Oran, Jean-Michel Cavalli. Lors de la cinquième journée, les camarades de Riyad Mahrez se déplaceront à Djibouti (6, 7, 8 ou 9 octobre), avant de recevoir au cours de la sixième et dernière journée (10, 11, ou 12 octobre) les Burkinabés dans un choc qui pourrait être une finale pour la qualification aux matches de barrages (aller et retour) prévus du 8 au 16 novembre 2021 pour désigner les cinq représentants de l'Afrique à la prochaine Coupe du monde, gros objectif de Belmadi et de ses troupes, déterminés à faire partie du gotha mondial au Qatar. **L. B.**

FC BARCELONE

Les folles exigences de Messi

Si Laporta veut garder Messi, il devra non seulement lui offrir un bon contrat, mais une équipe qui peut gagner des titres.

L'ambition avant tout. Leo Messi prendra une décision sur son avenir à la fin de la saison. Et il le fera sur la base du projet que Barcelone lui présentera, y compris le côté financier, lui qui a besoin de jouer dans une équipe compétitive. Et cela signifie une équipe qui a de réelles chances de remporter la Ligue des champions. Quelque chose qu'il n'a pas fait au cours des six der-



nières années. Messi en a assez des fausses promesses et ne laissera pas les émotions l'emporter selon le quotidien sportif catalan Sports. Mentalement, le journal espagnol le dit prêt à tout depuis l'été dernier. Au moment où il a envoyé ce fameux burofax, la star argentine a assumé les conséquences émotionnelles de sa décision. Y compris au niveau familial.

La priorité de Messi dans les dernières années de sa carrière au sommet est de remporter de grands titres et de se préparer adéquatement pour la Coupe du monde Qatar 2022, sa dernière chance de la remporter avec l'Argentine. Si le président du Barça, Joan Laporta veut garder Messi, il devra non seulement lui offrir un bon contrat, mais une équipe qui peut gagner. Avec de grandes signa-

tures. Et cela coûte de l'argent. Beaucoup d'argent. De l'argent que le Barça, semble-t-il, n'a pas. Laporta a mené un audit interne pour découvrir la vérité sur la situation économique du club. Et tant qu'il n'aura pas obtenu le résultat, il ne saura pas s'il y a la force financière nécessaire pour attirer les joueurs dont le projet a besoin. Parmi eux, Erling Haaland. Signer le meilleur n°9 au monde coûtera cher. Très cher. Dortmund ne le laissera pas partir pour moins de 180 millions d'euros. Madrid, le Bayern, Man City, Man United et Liverpool sont également après lui. Laporta devra faire de la magie pour convaincre Messi et signer Haaland. City a abandonné le joueur argentin, pensant que Messi restera au Barça et se concentrant plutôt sur le jeune Norvégien.

DORTMUND

Haaland, le crack que l'Europe s'arrache

Le directeur sportif du Borussia Dortmund, Michael Zorc, a confirmé qu'il avait rencontré mercredi l'agent Mino Raiola pour discuter de l'avenir d'Erling Haaland. Les rumeurs de transfert se sont accélérées après un rapport du journal espagnol Sport, qui a révélé que Raiola s'était rendu à Barcelone jeudi pour discuter d'un déménagement pour Haaland. Le rapport affirme que le père de Haaland, l'ancien international norvégien Alf-Inge, est allé avec Raiola pour discuter de l'attaquant avec un conseiller du nouveau président du Barça, Joan Laporta. Zorc a répondu brièvement à Sky Germany lorsqu'il a été interrogé sur les rumeurs. "J'ai parlé à Raiola hier", a-t-il dit. "Nous avons

clairement indiqué notre intention." Zorc a longtemps affirmé que Haaland restera avec Dortmund pendant au moins une autre saison.

LES NÉGOCIATIONS ENTAMÉES

Dortmund est bien conscient de l'intérêt généralisé pour Haaland avec Manchester City, le Real Madrid, Chelsea et Manchester United parmi les clubs censés être en course. Tous veulent s'attacher les services du Norvégien. Si Mino Raiola et le père du joueur, Alf-Inge Haaland, se sont entretenus avec les Blaugrana jeudi, l'agent d'Erling Haaland aurait également rencontré les dirigeants du Real Madrid. Et

cette réunion a l'air d'avoir été porteuse de très bonnes nouvelles concernant le dossier du Norvégien. Selon ESPN, les dirigeants madrilènes auraient quitté la réunion avec Raiola heureux.

De plus, la relation entre le président du Borussia Dortmund et Florentino Pérez pourrait grandement aider à un transfert de Haaland au Real Madrid cet été. Les Merengue réaliseraient alors l'un des très gros coups de ce mercato estival en recrutant l'international norvégien. Les négociations semblent en très bonne voie. Reste à voir si le dossier sera conclu assez rapidement alors que le Real fait face à une grosse concurrence, et notamment celle du FC Barcelone.

REAL MADRID

La terrible stat sur les blessures

Les Real Madrid a-t-il un problème avec son infirmerie ? A priori, oui. Alors que le défenseur central et capitaine Sergio Ramos souffre d'une blessure musculaire au mollet gauche, le club de la capitale espagnole affiche une statistique terrible. En effet, cela fait désormais 50 blessures au compteur pour la Maison Blanche depuis le coup d'envoi de l'exercice. Soit plus de pépins physiques que de buts marqués en Liga. Et tout cela sans les cas de Covid-19...

LYON

Depay très convoité

Décidément, l'attaquant Memphis Depay (27 ans, 30 matchs et 14 buts en L1 cette saison) attire les foules à trois mois de la fin de son contrat avec l'Olympique Lyonnais. Déjà présenté dans le viseur du Paris Saint-Germain, de la Juventus Turin, mais surtout du FC Barcelone, qui pourrait rapidement boucler sa venue (voir ici), l'international néerlandais intéresse aussi l'AC Milan, selon les informations du site Calciomercato. Un intérêt en somme logique pour un joueur talentueux et bientôt libre, qui représenterait un renfort à moindre coût. Néanmoins, comme le précise le média transalpin, Depay n'incarne pas encore une priorité pour les Rossoneri, attachés avant tout à l'idée d'offrir des nouveaux contrats au gardien Gianluigi Donnarumma et à l'attaquant Zlatan Ibrahimovic, également libres en juin.

L'O MARSEILLE

3 joueurs ne seront pas retenus

Si l'avenir de Florian Thauvin et de Jordan Amavi à l'Olympique de Marseille n'est pas encore tranché, le club phocéen espérant toujours prolonger leur contrat qui se termine en juin, la décision semble prise pour d'autres éléments de l'effectif olympien dont le bail arrive à son terme. En effet, l'attaquant Valère Germain (30 ans, 24 apparitions et 3 buts en L1 cette saison) n'a pas eu le moindre contact avec ses dirigeants au sujet d'une prolongation, a indiqué, hier, L'Equipe. L'ancien Monégasque et Niçois va donc partir libre dans trois mois. D'après le quotidien sportif, c'est également le cas du latéral gauche Yuto Nagatomo (34 ans, 21 matchs en L1 cette saison), arrivé l'été dernier pour une pige d'un an. Enfin, Saïf-Eddine Khaoui (25 ans, 15 apparitions et 2 buts en L1 cette saison) se dirige, lui aussi, vers un départ libre au terme de l'exercice. A noter que la situation n'est pas encore totalement tranchée pour le gardien Yohann Pelé (38 ans, 1 match en L1 cette saison). Mais la tendance est à un départ puisque la direction marseillaise souhaite recruter un portier plus jeune pour préparer la succession de Steve Mandanda.

PARIS SG

Le plan de Leonardo pour garder Mbappé

Alors que la prolongation de Kylian Mbappé semble moins avancée que celle de Neymar, Leonardo doit dégager de quoi la financer. Depuis jeudi, le sujet est revenu au centre de l'actualité. Le PSG patine toujours dans la prolongation de Mbappé, et cela rend la situation de plus en plus tendue dans la mesure où le club de la capitale, sans la décision de son joueur, ne peut pas se projeter vers l'avenir, qu'il soit avec ou sans lui. Voilà pourquoi le PSG a érigé la prolongation de Mbappé en priorité, alors que celle de Neymar est en très bonne voie, et compte tout mettre en œuvre pour convaincre l'attaquant français. Cela passe par des arguments sportifs évidemment, mais aussi financiers alors que prolonger Mbappé obligerait à lui offrir un contrat de minimum 30 millions d'euros par an. Et pour le financer, le PSG va peut-être être contraint à certains sacrifices. Selon la Gazzetta dello Sport, le premier d'entre eux pourrait être la vente de Mauro Icardi. Le numéro 9 parisien pourrait permettre à Leonardo d'engranger entre 30 et 40



millions d'euros. Une manne précieuse pour négocier le dossier Mbappé, mais aussi l'achat définitif de Moïse Kean. Pour cela, Icardi aurait même déjà été proposé à des clubs italiens (Juve, Roma...)

MBAPPÉ SE DIT LASSÉ DES CRITIQUES

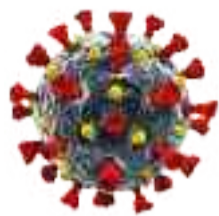
À l'issue de la laborieuse victoire des Bleus face à la Bosnie (1-0) mercredi soir,

Mbappé est revenu sur les critiques dont il est la cible ces derniers temps. On l'accuse de ne pas être aussi efficace en équipe de France qu'avec le PSG. Même le sélectionneur Didier Deschamps a évoqué une « période d'efficacité un peu moins bonne » en conférence de presse. Cette situation semble quelque peu peser sur les épaules de l'attaquant parisien, qui s'est

confié au micro de RTL-M6 à la fin du match. « Ça fatigue surtout quand tu joues dans un club de ton pays, que tu donnes tout pour ton équipe nationale aussi... Au bout d'un moment, ça fatigue », a déclaré Mbappé, qui note une différence entre les joueurs français qui jouent en France et les autres. « C'est différent pour les joueurs qui jouent à l'étranger et qui ne reviennent ici que pour l'équipe nationale. Moi, je suis là tout le temps, donc bien sûr que ça parle beaucoup plus. » Mbappé le dit lui-même : cette situation « joue » dans sa réflexion sur une prolongation ou non au PSG.

Pour rappel, il est en contrat jusqu'à juin 2022. Et, d'après les rumeurs, le Real Madrid lui fait toujours de l'œil. « Bien sûr que ça joue, mais il n'y a pas que ça. » Plus le temps défile, plus son avenir au PSG interroge. Pas une conférence de presse au cours de laquelle on ne lui pose pas la question.

Mais sa décision n'est pas encore prise. « Quand j'aurai pris ma décision, je viendrai en parler. » Il n'y a plus qu'à patienter.



PANDÉMIE DE COVID-19

125 nouveaux cas, 97 guérisons et 3 décès en 24h

SECOUSSE TELLURIQUE À GUELMA

Murs effondrés et maisons fissurées dans plusieurs communes

Les unités de la Protection civile de Guelma sont intervenues jeudi en fin d'après-midi suite à l'effondrement de murs et l'apparition de fissures au niveau d'habitations individuelles et collectives dans certaines communes, suite à une secousse tellurique enregistrée dans la wilaya sans causer de pertes humaines, a indiqué la cellule de communication de la Direction de la Protection civile. Selon un deuxième communiqué diffusé quelques minutes après celui rendu public immédiatement après la secousse tellurique de magnitude 4,8 degrés sur l'échelle de Richter, enregistrée à 15h33, la même source a expliqué qu'«aucune perte humaine n'a été enregistrée et aucun blessé n'a été signalé lors des interventions des unités de la Protection civile dans plusieurs communes», ajoutant que des «fissures sur des habitations individuelles et d'autres collectives ont été toutefois observées». La même source a indiqué que les plus importantes opérations ont concerné celle de l'unité secondaire de la Protection civile de Hammam Debagh à la suite de l'effondrement du mur d'une maison sur des câbles électriques dans la Cité des 40 logements ainsi que la chute d'éléments des escaliers d'une bâtisse individuelle dans la Cité 5-Juillet de cette même collectivité locale, située à 22 km à l'ouest du chef-lieu. L'unité secondaire de la Protection civile de la daïra de Aïn Hassania est intervenue, pour sa part, suite à des fissures observées sur les murs de deux immeubles de la cCté Bencheikh, au centre de la commune Houari Boumediène (25 km à l'ouest du chef-lieu), a indiqué la



même source, soulignant également l'intervention de l'unité secondaire de la daïra de Khezara pour s'enquérir des lézardes observées sur les murs d'une habitation individuelle dans la mechta "El Bour", dans la même commune distante de 15 km du chef-lieu de wilaya. Les éléments du poste avancé de la Protection civile du Centre-ville de Guelma, ont également constaté des fissures sur les murs d'une maison de la Cité «Harga», au chef-lieu, relevant que les unités de la Protection civile demeurent mobilisées pour s'enquérir des répercussions du séisme. La secousse tellurique ressentie également par les habitants des wilayas de Annaba, Skikda et Constantine a suscité un mouve-

ment de panique parmi les habitants de la plupart des communes de Guelma, en particulier celles situées à proximité de l'épicentre du séisme, localisé à environ 8 km au sud-ouest de Guelma, entre le chef-lieu et les communes de Ben Djerrah, khezara, Houari Boumediène et Hammam Debagh. Une secousse réplique de moindre intensité a été également ressentie par les habitants de la wilaya Guelma vers 17h47. Pour rappel, une secousse tellurique de magnitude 4,8 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée jeudi après-midi à 15h33, dans la wilaya de Guelma, a annoncé le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué.

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU SE RÉUNIT LE 21 AVRIL

La question sahraouie au menu

Le Conseil de sécurité de l'ONU se réunit le 21 avril courant pour discuter du conflit au Sahara occidental, au moment où les Nations unies poursuivaient leurs efforts pour nommer un nouvel émissaire en vue de relancer le processus politique à l'arrêt, selon le programme mensuel de l'organe onusien rendu public jeudi à New York.

Au menu de la réunion du Conseil qui sera présidé par le Vietnam, qui assure la présidence tournante pour le mois d'avril, un exposé de Collin Stewart, le chef de la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso). La question clé pour le Conseil de sécurité est de savoir comment redynamiser le processus politique en vue de résoudre le conflit. A cet égard, et à la lumière des tensions persistantes, la question de trouver un nouvel envoyé personnel du Secrétaire général est devenu «plus pressante», selon des observateurs. Le poste est vacant depuis mai 2019, suite à la démission, pour des raisons de santé, de l'ancien président allemand Horst Kohler, après vingt mois d'intense médiation qui l'ont vu insuffler une nouvelle dynamique au processus de paix de l'ONU. Avec le départ de M. Kohler, le Sahara occidental aura consommé quatre médiateurs après les deux Américains James Baker et Christopher

Ross et le Hollandais Peter Van Walssu. Au demeurant, l'ancien président allemand n'a pas échappé aux obstacles imposés à son prédécesseur, Christopher Ross, qui l'ont empêché d'accomplir sa mission de médiation. Entravé dans sa liberté de mouvement, Ross s'était vu refusé l'accès aux interlocuteurs sahraouis dans les territoires illégalement occupés par le Maroc. Le Maroc a eu déjà à saborder les efforts d'un autre émissaire américain en 2004, en l'occurrence James Baker, dont il a rejeté le plan de paix. Celui-ci maintenait le principe d'autodétermination en exigeant la tenue d'un référendum au terme de cinq années de sa mise en œuvre. Les Nations unies qui poursuivent leurs efforts pour nommer un nouvel émissaire pour le Sahara occidental, rencontrent des «difficultés à trouver le bon profil pour occuper ce poste, a avoué mercredi, le porte-parole du SG de l'ONU, Stéphane Dujarric. «Nous continuons nos recherches pour autant que je sache, mais il s'agit d'un poste compliqué pour lequel il a toujours été un peu difficile de trouver les bonnes personnes ou la bonne personne pour ce poste», a déclaré Dujarric. Lundi, le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, a souligné le soutien des Etats-Unis aux négociations politiques "en vue de résoudre le conflit au Sahara occidental", exhortant

Guterres à accélérer la nomination d'un envoyé personnel pour ce territoire non autonome. En septembre dernier, le président de la République sahraouie, Brahim Ghali, avait exhorté l'organe onusien à «renouveler son engagement en faveur du processus politique et de la reprise des négociations directes et cruciales entre les deux parties en vue de parvenir à une solution pacifique et durable qui respecte pleinement le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance».

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (CPS) a pris une décision, le 9 mars dernier, dans laquelle il a remis la question sahraouie dans son véritable contexte de décolonisation. L'organe décisionnel de l'organisation africaine, avait prévu une série de mesures pour la réactivation du rôle de l'UA, notamment à travers la mobilisation du CPS, la réouverture du Bureau de l'UA à Laâyoune occupée, l'organisation d'une visite sur le terrain, le mandat octroyé à l'Envoyé de l'UA qui est appelé à reprendre d'urgence son engagement auprès des parties en conflit. Le CPS rappelle, en outre, aux Nations unies l'impératif d'expédier le processus de désignation d'un envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU et de remettre sur les rails le processus de règlement sur des bases crédibles.

Au fil du jour

Une visite éclair du côté de l'Ouarsenis

Par Rachid Ezziane

C'est par cette route, sinueuse, bordée d'eucalyptus et de chênes, que les troupes de l'Otan, venues donner un coup de main à la France coloniale, rejoignent les sommets enneigés de l'Ouarsenis, un certain mois de mars de l'an 1959, j'imaginai, tout en l'empruntant, aujourd'hui, en ce mois ensoleillé. J'imaginai aussi le bruit infernal qu'ils provoquèrent avec leur arsenal de guerre : chars, blindés, gros camions transporteurs de troupes, hélicoptères, jeeps et des files de soldats, armés jusqu'aux dents, empruntant la route en file indienne. J'imaginai aussi la stupeur des quelques habitants des maisons éparpillées, çà et là, tout le long du trajet. Les enfants étaient sûrement terrorisés ; les femmes muettes d'angoisse et de peur. Les hommes, un par un, quittant les chaumières, par des chemins secrets, pour aller rejoindre les frères sous les ordres du lion de l'Ouarsenis : Djilali Bounaâma... Si le rocher et la montagne, en dents de scie, pouvaient nous conter ce qu'ils avaient vu, du haut de leur grandeur, durant des jours, des nuits, des mois...

Si l'histoire pouvait me dire... Lazharia de cette époque – Aïn Lellou : misère et désolation, humiliation et exploitation, endeuillaient le peuple depuis bien des années. Encore plus depuis novembre 1954.

Fier de ces réminiscences, je roulais, le cœur encensé, au milieu d'une nature enchanteresse. Un ami m'accompagnait pour effectuer une visite de courtoisie au village de Lazharia, en cette matinée de début de printemps.

Ce que je vois aujourd'hui, cinquante ans après, sur cette même route de ces années-là, m'incite au voyage, m'appelle à croire en l'avenir.

Mon ami fit sortir son appareil photo et immortalisa cette splendeur naturelle.

Nous reprîmes notre route avec le sentiment que l'Algérie n'est plus celle du passé; et qu'une ère de changement s'y répand, partout, même dans les coins les plus reculés.

Une heure après, en bifurquant après le grand virage, voilà que Lazharia, toute ensoleillée, s'offre à nous, sortie de nulle part, pleine de couleurs.

Sur la terrasse d'un café, nous prîmes place. Nous commandâmes des boissons fraîches et, sans rien dire, nous sommes restés un long moment à observer l'animation du village. Des enfants, bien habillés, qui partaient ou revenaient de l'école ; d'autres qui jouaient ; un peu plus loin, des commerçants, devant leurs magasins, s'affairaient à ranger leurs marchandises ou servaient des clients ; des étals de fruits et légumes offraient des produits du terroir, frais et de qualité ; là-bas, un peu en retrait, des jeunes filles, sous un abri-bus, attendaient, sûrement, le transport pour rejoindre quelques villes, leurs lycées ou universités.

Après avoir fait toute la rue principale et constaté, de visu, que Lazharia, qui se trouvait à plus de mille cinq cents mètres d'altitude, en pleines griffes du majestueux Ouarsenis, ne différait en rien des autres villages de l'Algérie contemporaine, nous décidâmes de reprendre le chemin du retour.